

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)  
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
(RGPH5)



## RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5 THÈME : SITUATION DE LA POPULATION NOMADE

Rédigé par : Demba DIALLO, Ingénieur de la Statistique/Démographe, DNP  
Djanguiné CAMARA, Ingénieur de la Statistique/Démographe, DNP

Janvier 2025

RGPH5  
2022



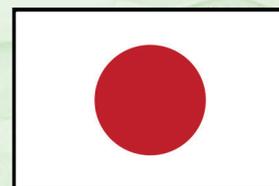
# LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF



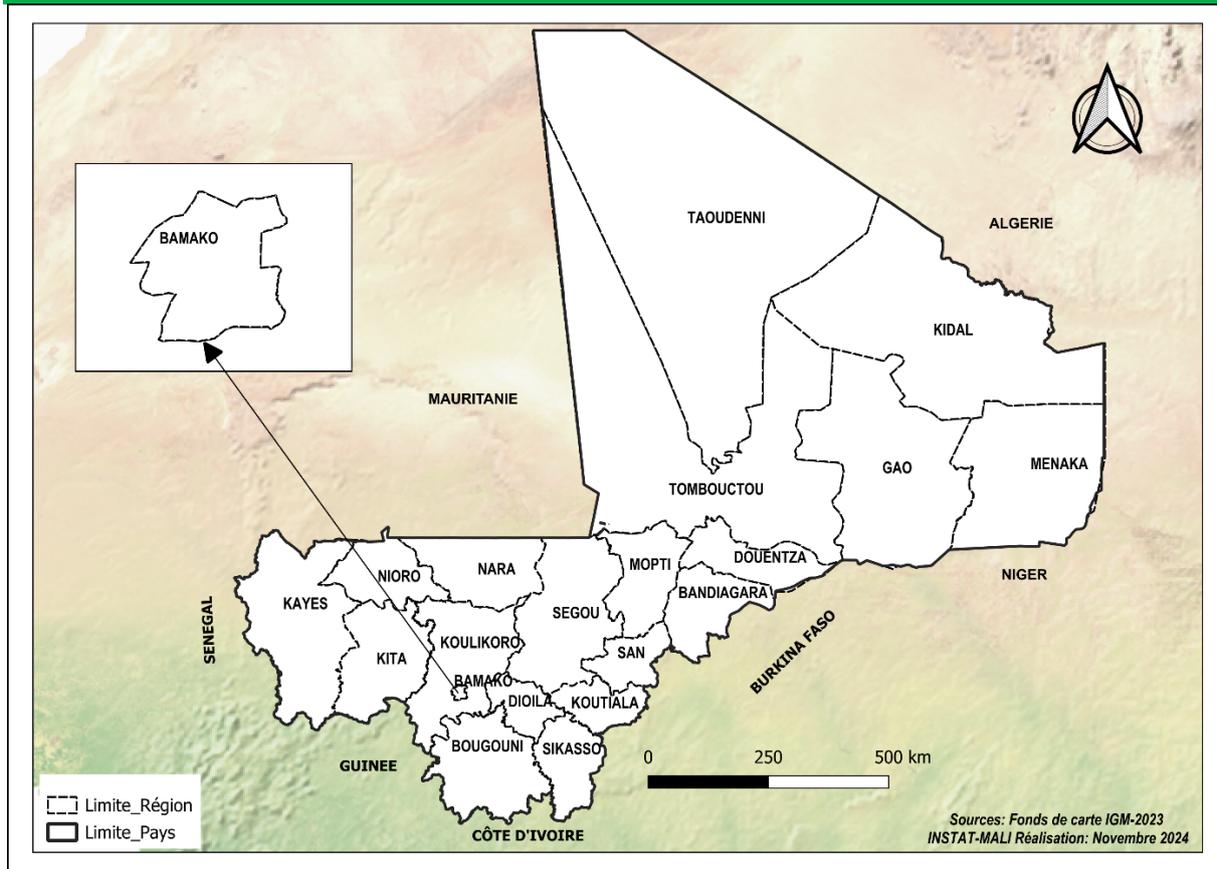
UNHCR



USAID



# CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



## DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AMADER</b>	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale
<b>BCR</b>	Bureau Central du Recensement
<b>CAPI</b>	Collecte Assistée par Ordinateur
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CFA</b>	Communauté Financière Africaine
<b>CIPD</b>	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
<b>COVID-19</b>	Corona Virus Disease 2019
<b>CREDD</b>	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
<b>CSCR</b>	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
<b>CSR</b>	Cadre Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
<b>DNP</b>	Direction Nationale de la Population
<b>DNPD</b>	Direction Nationale de la Planification du Développement
<b>DRPSIAP</b>	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
<b>EMOP</b>	Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages
<b>EPC</b>	Enquête Post-Censitaire
<b>ICNU</b>	Indice Combiné des Nations Unies
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>Km<sup>2</sup></b>	Kilomètre carré
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>PAPI</b>	Collecte faite par questionnaire papier
<b>PDDSS</b>	Programme Décennal pour le Développement Sociosanitaire
<b>PDES</b>	Programme de Développement Economique et Social
<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>PNP</b>	Politique Nationale de Population
<b>P-RM</b>	Présidence de la République du Mali
<b>PRODESS</b>	Programme pour le Développement Sociosanitaire
<b>RAVEC</b>	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH2</b>	Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RGPH5</b>	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>TBCM</b>	Taux Brut de Chef de Ménage
<b>TNCM</b>	Taux Net de Chef de Ménage
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI .....	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
TABLE DES MATIERES .....	II
LISTE DES TABLEAUX .....	VI
LISTE DES GRAPHIQUES .....	IX
LISTE DES CARTES.....	X
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES .....	XI
AVANT PROPOS .....	XII
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....	XIV
RESUME .....	XVI
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	3
1.1 Contexte .....	3
1.1.1 Contexte géographique .....	3
1.1.2 Contexte démographique .....	3
1.1.3 Contexte économique .....	4
1.1.4 Contexte socioculturel .....	5
1.1.5 Contexte sécuritaire .....	6
1.1.6 Contexte politique et programmatique .....	6
1.2 Aspects méthodologiques .....	7
1.2.1 Définition des concepts relatifs aux nomades .....	7
1.2.2 Stratégie adoptée pour le dénombrement de la population nomade.....	8
1.2.3 Indicateurs des analyses .....	8
1.2.4. Evaluation de la qualité des données.....	9
1.2.5 Considérations relatives à l'analyse .....	9
1.3 Vue d'ensemble.....	9
CHAPITRE 2 : VOLUME ET STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION NOMADE .....	11
2.1 Volume, répartition spatiale et structure dans la population totale .....	11
2.1.1 Volume, répartition et structure de la population nomade dans la population totale par région .....	11
2.1.2 Evolution du volume global, du poids démographique et accroissement de la population nomade.....	13
2.2 Structure par âge et par sexe de la population nomade.....	14
2.2.1 Structure de la population nomade par groupes d'âges quinquennaux et pyramide des âges .....	14
2.2.2 Age moyen .....	16

2.2.3	Structure par grand groupe d'âges classiques et rapport de dépendance démographique .....	16
2.3	Population nomade des groupes d'âges opérationnels par sexe .....	18
2.3.1	Enfants d'âge vaccinal (0-4 ans) .....	18
2.3.2	Enfants de 0-14 ans et 0-17 ans .....	18
2.3.3	Femmes adolescentes (12-19 ans) .....	20
2.3.4	Femmes et adolescentes en âge de procréer (12-14 ans ; 15-49 ans et 12-49 ans) .....	21
2.3.5	Population nomade malienne d'âge électoral (maliens de 18 ans et +) .....	22
2.3.6	Personnes âgées (60-79 ans, 80 ans et +, 60 ans et +) .....	23
2.3.7	Population nomade d'âges préscolaire et scolaire .....	23
2.4.	Vue d'ensemble .....	24
<b>CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION NOMADE .....</b>		<b>25</b>
3.1.	Caractéristiques sociodémographiques .....	25
3.1.1.	Situation par rapport au handicap majeur .....	25
3.1.2	Nomades présentant certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain) .....	26
3.2.	Dynamique démographique .....	27
3.2.1	Nuptialité .....	27
3.2.2	Fécondité des femmes nomades .....	28
3.2.3.	Survie des parents nomades .....	29
3.3.	Vue d'ensemble .....	31
<b>CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ECONOMIQUES DES NOMADES .....</b>		<b>32</b>
4.1.	Caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté .....	32
4.1.1	Appartenance ethnique .....	32
4.1.2	Langues parlées .....	33
4.1.3	Nationalité .....	34
4.1.4.	Déclaration à l'état civil et possession d'acte de naissance .....	34
4.1.5	Enrôlement au RAVEC .....	36
4.2.	Situation en matière d'éducation .....	37
4.2.1	Fréquentation scolaire .....	37
4.2.2.	Niveau d'instruction .....	39
4.2.3	Statut d'alphabétisation et langue d'alphabétisation .....	40
4.3.	Situation par rapport à l'activité économique .....	42
4.4	Vue d'ensemble .....	43

CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION NOMADE .....	44
5.1 Caractéristiques des ménages .....	44
5.1.1 Volume et répartition des ménages .....	44
5.1.2 Taille des ménages .....	45
5.1.3 Accès au statut de chef de ménage .....	45
5.1.4 Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages .....	46
5.1.5 Structure familiale des ménages .....	47
5.2. Cadre de vie de la population .....	48
5.2.1 Type de structures habitées par les nomades.....	48
5.2.2. Densité d'occupation des logements des ménages nomades .....	49
5.2.3 Mode d'approvisionnement en eau de boisson .....	50
5.2.4 Type de lieu d'aisance .....	51
5.2.5 Source d'énergie pour la cuisine .....	52
5.2.6 Mode d'éclairage des ménages nomades.....	53
5.3 Possession des biens.....	54
5.3.1 Moyens d'information/communication .....	54
5.3.2 Moyens de déplacement .....	54
5.3.3 Autres biens d'équipement possédés par les ménages .....	55
5.4 Vue d'ensemble.....	56
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	57
BIBLIOGRAPHIE .....	XVII
ANNEXES .....	XVIII
PERSONNEL DU RGPH5, 2022 .....	XXII

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1:	Effectif et poids démographique (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par type de population selon la région de résidence. ....	11
Tableau 2.2:	Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par région de résidence selon le type de population. ....	13
Tableau 2.3:	Evolution du volume, du poids démographique (%) et du taux d'accroissement intercensitaire par type de population de 1998 à 2022. ....	14
Tableau 2.4:	Répartition (effectif et %) de la population nomade par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, rapport de masculinité et pourcentage de femmes. ....	15
Tableau 2.5:	Age moyen de la population par type de population selon le sexe .....	16
Tableau 2.6:	Répartition (effectif et %) de la population résidente des nomades par grand groupe d'âges (0-14 ans, 15-64 ans, 65 ans et plus) selon le sexe et rapport de dépendance .....	17
Tableau 2.7:	Rapport de dépendance démographique selon la région, le type de population et le sexe. ....	17
Tableau 2.8:	Répartition (effectif et %) des enfants nomades âgés de 0-14 ans par région selon le sexe. ....	19
Tableau 2.9:	Répartition (effectif et %) des enfants nomades âgés de 0-17 ans par région selon le sexe .....	20
Tableau 2.10:	Répartition (effectif et %) des adolescentes âgées de 12-19 ans par région selon le type de population. ....	21
Tableau 2.11:	Répartition (effectif et %) des femmes et adolescentes en âge de procréer (12-14 ans ; 15-49 ans et 12-49 ans) par région selon le type de population. ....	21
Tableau 2.12:	Répartition (effectif et %) de la population malienne nomade de 18 ans et plus par région selon le sexe. ....	22
Tableau 2.13:	Répartition (%) des personnes âgées nomades de 60 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe et leur poids démographique (%). ....	23
Tableau 2.14:	Répartition (effectif et %) de la population nomade d'âges préscolaire et scolaire par région selon le cycle d'enseignement. ....	24
Tableau 3.1:	Taux de handicap (%) par type de population selon le sexe .....	25
Tableau 3.2:	Répartition (en %) des personnes vivant avec un handicap par type de handicap selon le type de population et le sexe. ....	26
Tableau 3.3:	Répartition (effectif et %) de la population par certaines caractéristiques physiques selon le type de population et le sexe. ....	27
Tableau 3.4:	Répartition (effectif et %) de la population de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe. ....	28
Tableau 3.5:	Proportion (%) d'adolescentes (12-19 ans) mariées par type de population selon le sexe. ....	28

Tableau 3.6:	Taux de fécondité (‰) et âge moyen à la procréation par groupe d'âges selon le type de population .....	29
Tableau 3.7:	Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le groupe d'âges.....	30
Tableau 3.8:	Répartition (effectif et %) de la population des ménages ordinaires par survie de la mère selon le groupe d'âges.....	30
Tableau 4.1:	Répartition (%) de la population par nombre de langues parlées selon le type de population et le sexe.....	34
Tableau 4.2:	Répartition (%) de la population par nationalité selon le sexe.....	34
Tableau 4.3:	Taux de déclaration de naissance et taux de possession d'acte de naissance selon le type de population et le sexe.....	35
Tableau 4.4:	Proportion (%) de la population nomade déclarée à l'état civil et proportion (%) possédant ou ne possédant pas un acte de naissance par groupe d'âges quinquennaux.....	35
Tableau 4.5:	Taux d'enrôlement (%) au RAVEC selon le type de population et le sexe .....	36
Tableau 4.6:	Taux d'enrôlement (%) au RAVEC selon le type de population et la région de résidence.....	37
Tableau 4.7:	Répartition (%) de la population âgée de 3 ans ou plus par fréquentation scolaire selon le type de population et le sexe.....	38
Tableau 4.8:	Répartition (%) de la population nomade âgée de 3 ans ou plus par fréquentation scolaire selon la région et le sexe.....	38
Tableau 5.1:	Répartition (effectif et %) des ménages ordinaires par région de résidence selon le type de population.....	44
Tableau 5.2:	Taille moyenne des ménages selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	45
Tableau 5.3:	Taux brut d'accès au statut de chef de ménage (TBCM) et taux net d'accès au statut de chef de ménage (TNCM) de la population nomade selon la région de résidence et le sexe .....	45
Tableau 5.4:	Indicateurs sociodémographiques des chefs de ménage selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	46
Tableau 5.5:	Répartition (%) de la population des ménages ordinaires par lien de parenté avec le chef de ménage selon le type de population et le sexe.....	47
Tableau 5.6:	Structure familiale des ménages selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	48
Tableau 5.7:	Répartition (%) des ménages ordinaires par nombre de chambres à coucher dans le logement selon le type de population.....	48
Tableau 5.8:	Nombre moyen de chambres dans les logements des ménages par région selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	49
Tableau 5.9:	Nombre moyen de personnes par chambre selon la région et le type de population .....	50
Tableau 5.10:	Répartition (%) des ménages ordinaires par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef de ménage et le type de population.....	51

Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages ordinaires par type de lieu d'aisance selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	52
Tableau 5.12: Répartition (%) des ménages nomades par principale source d'énergie pour la cuisine selon le type de population et le sexe du chef de ménage.....	52
Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages nomades par principal mode d'éclairage selon la région .....	53
Tableau 5.14: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'information/communication selon le sexe du chef de ménage et le type de population.....	54
Tableau 5.15: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen de déplacement selon le sexe du chef de ménage et le type de population.....	55
Tableau 5.16: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un bien d'équipement selon le sexe du chef de ménage et le type de population.....	55

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Rapport de masculinité par type de population .....	15
Graphique 2.2 : Pyramides des âges des populations nomade et sédentaire. ....	16
Graphique 2.3 : Rapport de dépendance démographique (%) par type de population .....	18
Graphique 4.1 : Proportion (en %) de la population nomade par ethnie .....	32
Graphique 4.2 : Proportion (en %) de la population nomade de 3 ans ou plus par langue parlée.....	33

## LISTE DES CARTES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI .....	I
Carte 2.1 : Poids démographique (%) de la population nomade par région.....	12

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A.2.1 : Répartition de la population des nouveau-nés et d'âge vaccinal (0 à 4 ans) des ménages ordinaires par année d'âge selon le type de population et le sexe. ....	XVIII
Tableau A.3.1 : Répartition de la population nomade ayant au moins une des caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain) par région selon le sexe .....	XVIII
Tableau A.4.1 : Répartition (%) de la population nomade par ethnie selon la région. ....	XIX
Tableau A.4.2 : Proportion (en %) de la population nomade de 3 ans ou plus par langue parlée selon la région .....	XX

## AVANT PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistique des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Suite à la publication des résultats globaux, le Gouvernement a été informé lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise et la Coopération Suisse, qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



**Le Directeur Général**

**Dr Arouna SOUGANE**  
Chevalier de l'Ordre National

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS

INDICATEURS	NIVEAU
Effectif de la population nomade	
- <i>Ensemble</i>	434 398
- <i>Masculin</i>	236 371
- <i>Féminin</i>	198 027
Pourcentage des femmes dans la population nomade	45,6
Poids démographique (en %) de la population nomade	2,03
Proportion (%) de la population nomade dans la population totale des régions les plus concernées :	
- <i>Ménaka</i>	52,6
- <i>Taoudenni</i>	44,5
- <i>Kidal</i>	44,3
- <i>Gao</i>	22,5
Taux d'accroissement intercensitaire de la population nomade (en %)	9,3
Rapport de dépendance démographique de la population nomade (%)	91,0
Pourcentage des personnes âgées nomades de 60 ans et plus	4,9
Taux de handicap dans la population nomade (%)	0,56
Pourcentage de célibataire dans la population nomade de 12 ans ou plus	
- <i>Masculin</i>	36,4
- <i>Féminin</i>	37,1
Indice synthétique de fécondité (ISF) des femmes nomades de 15-49 ans	4,0
Proportion (%) de la population nomade de nationalité malienne	99,86
Taux de déclaration de naissance de la population nomade (%)	89,9
Taux de possession d'acte de naissance de la population nomade (%)	83,4
Taux d'enrôlement au RAVEC de la population nomade (%)	40,8
Taux brut de scolarisation (%) au fondamental 1 des enfants nomades de 7-12 ans	9,1
Taux brut de scolarisation au secondaire des enfants de 16-18 ans (%)	1,0
Taille moyenne des ménages nomades	5,7

Taux d'accès des ménages nomades à l'eau potable (%)	50,7
Taux d'accès des ménages nomades à l'électricité pour l'éclairage (%)	26,3
Proportion de ménages nomades ayant comme principal type de lieu d'aisance « dans la nature » (%)	54,5
Proportion des ménages ordinaires nomade possédant au moins un moyen d'information/communication par type (%)	
- <i>Poste radio</i>	57,7
- <i>Poste téléviseur</i>	16,5
- <i>Téléphone mobile</i>	45,2

## RESUME

La population nomade constitue une composante non négligeable de la population malienne. Elle est reconnue généralement par son habitat mobile contrairement à la population sédentaire, qui a un habitat fixe, ce qui en fait une population difficile à dénombrer. Elle est reconnue également par son activité principale qui est l'élevage, à travers lequel elle contribue à l'économie nationale de façon notable. C'est une population qui est en perpétuel déplacement à la recherche du pâturage. Cependant, les nomades adoptent une manière de vie particulière et sont souvent peu au courant de la réalité et de l'évolution de la vie moderne, parce qu'ils se promènent continuellement en brousse. De plus, cette population est la plus exposée aux effets néfastes de la sécheresse, à l'insécurité, à l'accès difficile à l'eau, etc.

Le RGPH5 a collecté des données sur les populations nomades qui se retrouvent un peu partout au Mali dans toutes les régions exceptée le district de Bamako où elles ne vivent pas. A l'issue du dénombrement général, on a trouvé 434398 nomades correspondant à 2% de la population totale contre 0,92% au dernier recensement de 2009. La majorité de ces nomades sont basés dans les régions du nord-est du pays.

Entre 1998 et 2022, la proportion de la population nomade a doublé, passant de 1,00% à 2,00%. La population nomade a connu une augmentation soutenue au fil du temps. En effet, cette population est passée de 93 296 habitants en 1998 à 133 084 en 2009, puis à 434 398 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de 3,30% entre 1998 et 2009, et de 9,31% entre 2009 et 2022. Entre 1998 et 2022, la population nomade a été multipliée par 4,5 ; avec un temps de doublement moyen d'environ 8 ans entre 2009 et 2022. À peine 1,1% de la population nomade scolarisable fréquentait un établissement scolaire au moment du recensement, contre 21% des sédentaires. De plus, les taux de possession d'acte de naissance et de déclaration des naissances chez les nomades étaient respectivement de 52,00% et 69,60%, contre 84% et 90,30% chez les sédentaires.

Les proportions les plus élevées des nomades se retrouvent dans les régions de Ménaka avec 52,60% suivie de Taoudenni (44,50%), de Kidal (44,30%), de Gao (22,50%) et de Tombouctou (9,40%).

Les résultats mettent en évidence des situations socioculturelles et économiques plus difficiles pour les nomades. Ils ont moins accès à l'éducation, aux services d'eau, d'hygiène, d'assainissement et aux biens de commodités.

## INTRODUCTION

Le RGPH5 constitue une source indispensable de données pour comprendre les dynamiques démographiques et sociales au Mali. L'un des objectifs spécifiques du RGPH5 est de fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les orphelins, etc. Dans ce cadre, l'analyse de la population nomade fait l'objet d'un thème spécifique, en adéquation avec les objectifs généraux du RGPH, qui visent à fournir des informations précises et actualisées sur la répartition et les caractéristiques des populations. Cette analyse a pour but de mieux cerner les particularités de ces groupes, souvent marginalisés, afin de renforcer les politiques publiques qui les concernent.

La population nomade, une composante essentielle de la diversité sociétale du Mali, suscite un intérêt particulier en raison de son mode de vie unique, de ses enjeux socio-économiques et de son impact sur les processus de développement. L'importance de ce thème réside dans la nécessité de combler les lacunes d'informations sur ces populations, qui, en raison de leur mobilité et de leur dispersion géographique, échappent souvent aux recensements classiques. Le rapport thématique sur cette population nomade revêt donc une importance capitale pour la mise en place de politiques ciblées et adaptées, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de la promotion féminine.

Les résultats de cette analyse sont d'une utilité sociale incontestable. Ils apportent des données essentielles pour la formulation de stratégies de développement social, telles que la Stratégie Nationale de Développement Social (SNDS), et permettent de mieux répondre aux besoins spécifiques des populations nomades. Ces informations sont également indispensables pour l'adaptation des programmes nationaux dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé et l'habitat, en tenant compte de la mobilité et des particularités des modes de vie nomades.

À l'échelle nationale et internationale, plusieurs initiatives, politiques et programmes ont été mis en place pour mieux inclure les populations vulnérables, notamment la population nomade, dans les processus de développement. Cependant, malgré ces efforts, les résultats restent partiels, en raison de la difficulté d'accès aux zones nomades et de l'insuffisance des données disponibles. Le Mali, tout comme d'autres pays dans la région, se heurte à des défis importants pour intégrer les populations nomades dans les politiques publiques, d'où la nécessité d'une analyse plus approfondie du phénomène.

Sur le plan des connaissances existantes, bien que des études aient été menées, elles demeurent souvent partielles et parcellaires, et manquent de cohérence dans le suivi des tendances démographiques et socioéconomiques des populations nomades. Le phénomène, dans toute sa complexité, reste insuffisamment documenté, en particulier en ce qui concerne les besoins spécifiques des femmes et des enfants nomades, ainsi que les impacts de leur mobilité sur l'accès aux services de base.

Cette analyse vise à combler ces lacunes en fournissant des données fiables et détaillées sur la population nomade, en abordant les défis auxquels elle fait face et en proposant des recommandations concrètes pour améliorer l'efficacité des politiques publiques à son égard. La valeur ajoutée de cette étude réside dans sa capacité à fournir des informations stratégiques qui permettront d'ajuster et de renforcer les actions menées au niveau national.

Ce rapport thématique est structuré autour de cinq (05) chapitres. Le premier chapitre aborde le contexte et les aspects méthodologiques de l'étude. Le deuxième chapitre traite du volume et de la structure par âge et sexe de la population nomade, le troisième chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques de la population nomade, le quatrième chapitre traite les caractéristiques socioculturelles et économiques de la population nomade et enfin le cinquième chapitre porte sur des caractéristiques des ménages et le cadre de vie de la population nomade.

# CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre présente les éléments du contexte géographique, démographique, socioéconomique, politique et programmatique permettant de comprendre les résultats des analyses effectuées. Il porte aussi sur les aspects méthodologiques spécifiques de l'analyse des données sur la situation de la population nomade.

## 1.1 Contexte

Cette section porte sur les éléments contextuels suivants : géographique, démographique, socioéconomique, socio-culturel, sécuritaire, politique et programmatique.

### 1.1.1 Contexte géographique

Vaste pays continental, le Mali s'étend du nord au sud sur 1500 km et d'est en ouest sur 1800 km partageant sur 7 200 km. Le pays est frontalier avec l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso au Sud. La topographie du Mali varie des plaines de sable désertiques dans le Nord à la grande plaine alluviale du Delta Intérieur du Niger, avec une prédominance de plateaux et une extension du massif de grès du Sahara central.

Le relief est peu élevé et accidenté ; c'est un pays de plaines et de bas plateaux. L'altitude varie de 25m (Vallée de Kayes) à 1155m (falaises de Hombori) avec une moyenne de 500 mètres.

Le climat de type tropical, est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une longue saison sèche de près de 8 mois (novembre à juin) et une saison des pluies d'environ 4 mois (juillet à octobre). Les températures maximales dépassent les 42°C au mois de mai et les plus basses tournent au tour de 13°C en Janvier.

Du point de vue environnemental, le Mali a un environnement qui se présente comme suit : le delta intérieur du Niger, véritable mer intérieure, cette nappe d'inondation est au cœur même du Sahel. Le delta, avec ses 300 km de long sur 100 km de large, joue un rôle régulateur du climat de la région. La répartition de la végétation est essentiellement associée à la variation des conditions climatiques et particulièrement à celle de la pluviométrie.

Ces conditions environnementales sont déterminantes dans leur vie des nomades concernant notamment leurs mouvements et le déplacement de leur bétail.

### 1.1.2 Contexte démographique

La population du Mali a beaucoup évolué depuis le premier Recensement Général de la Population ; en effet, son effectif est passé de 6 394 918 habitants en 1976 à 7 696 348 en 1987 ; 9 810 911 habitants en 1998 pour atteindre 22 395 489 habitants en 2022 et 14 528 662 habitants en 2009. A l'image de la population générale, la population nomade suit une augmentation importante dans le temps ; passant d'un total de 93 296 habitants en 1998 à 133 084 en 2009.

La population malienne se caractérise par son extrême jeunesse. En effet, selon les résultats du RGPH 2009, les moins de 15 ans et les moins de 18 ans représentent respectivement 47% et 53% de la population totale. Elle est inégalement répartie sur le territoire national : 70% occupent seulement 18% du territoire et plus de 77,5% (soit trois quarts de la population) vivent en zone rurale (RGPH 2009).

Au Mali, la nuptialité se caractérise par la précocité des unions. En effet, selon l'EDSM VI, 2018, les femmes maliennes entrent en union à un âge précoce : 18% des femmes de 25-49 ans au moment de l'enquête étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge exact de 15 ans et 53% l'étaient déjà en union avant 18 ans exacts. Les données sur les adolescentes montrent que celles-ci se marient souvent à des âges précoces. C'est dire que le mariage d'enfant est une réalité sociale au Mali.

La fécondité des femmes au Mali, bien qu'en baisse lente demeure parmi les plus élevées au monde ; l'indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) est passé de 6,8 en 2001, à 6,6 en 2006 et à 6,3 en 2018. Ce niveau élevé de fécondité présente des disparités importantes entre les régions du pays et les milieux de résidence.

La mortalité demeure toujours élevée malgré sa tendance à la baisse, résultant de l'amélioration des conditions d'accès à la santé générée par les différents programmes de santé initiés par le gouvernement. Selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM VI) réalisée en 2018, le rapport de mortalité maternelle est passé de 577 en 1995 à 368 en 2012 puis à 325 en 2018 pour 100000 naissances vivantes. La même source indique que les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile sont respectivement passés de 122, 131, et 237 à 56, 41 et 95 puis à 54, 49 et 101 pour 1000 naissances vivantes.

L'analyse de la dynamique migratoire au Mali révèle que le pays continue d'être un pays d'émigration tant interne qu'internationale. Le Mali reçoit également dans des proportions non négligeables des étrangers, ressortissant surtout des pays membres de la CEDEAO. La proportion d'étrangers en 1976 est de 1,2% ; 0,8% en 1987 ; 0,6 en 1998 et 0,76% en 2009.

Les éleveurs nomades se déplacent dans un mouvement de transhumance vers le sud du pays à la recherche du pâturage pendant une bonne période de l'année selon l'abondance de la pluviométrie en abandonnant leur campement d'origine. Ils y retournent après la saison des pluies mais trouvent que les agriculteurs ont souvent occupé les espaces antérieurement exploités par eux.

Ces facteurs démographiques justifient l'actualisation de la Politique Nationale de Population (PNP) en 2017. L'objectif général est de contribuer à l'atteinte du Dividende démographique via l'accélération de la transition démographique. La situation démographique du pays pourrait ainsi influencer aussi bien le comportement démographique que la situation socioéconomique de la population nomade.

### **1.1.3 Contexte économique**

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec 80% (INSTAT, 2020) de la population active occupée dans le secteur. Le secteur agropastoral au Mali est très dépendant des aléas hydro-climatiques qui sapent l'expansion de la population nomade. L'économie du pays est peu diversifiée et très vulnérable aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles.

Dans ces dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Ainsi, le taux de croissance réelle global du PIB est passé de 3,05% en 2021 à 3,73% en 2022. En 2022, le taux d'accroissement réelle du PIB dans le secteur primaire était de 5,37% ; 0,83% pour le secteur secondaire et 4,98% pour le secteur tertiaire (INSTAT, Comptes économiques du Mali).

Les dépenses budgétaires qui étaient en accélération depuis 2020 pour répondre à la pandémie de la Covid-19 et contenir la crise socio-économique, ont continué d'augmenter en 2022, tirées notamment par la masse salariale et les dépenses de sécurité. En revanche, les recettes fiscales se sont inscrites

en baisse en 2022 en raison des dépenses fiscales pour contenir l'inflation et des effets des sanctions de la CEDEAO sur les flux commerciaux, conduisant à une stabilisation du déficit fiscal à 5,0% du PIB.

Quant aux dépenses de consommation des ménages, elles sont estimées pour l'ensemble du pays en 2022 à 7 937 milliards de FCFA contre 6 135 milliards de FCFA en 2021 (EMOP-2022). En moyenne, un ménage a dépensé annuellement 2 585 728 FCFA en 2022. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à 424 525 FCFA et 560 507 FCFA en équivalent adulte en 2022 (EMOP-2022). Dans l'ensemble, en 2022, 62,3% des dépenses des ménages ont été consacrées à l'achat de l'alimentation et Boissons non alcoolisées (EMOP-2022).

La pauvreté sévit dans le pays. L'incidence (taux) de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279 574 FCFA par an en 2022 nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 45,5% en 2022 contre 44,6% en 2021 (EMOP-2022). La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié de cette population est pauvre (54,9%) (EMOP-2022)<sup>1</sup>. La crise multidimensionnelle que vit le Mali depuis 2012 à laquelle se sont ajoutés la pandémie de la COVID-19 et l'embargo infligé par la CEDEAO à la suite du coup d'état de 2020 et les restrictions budgétaires subséquentes ont affecté négativement le bien-être des populations et leur santé.

#### **1.1.4 Contexte socioculturel**

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali. Il s'agit de la pénétration de l'islam à partir du VII<sup>ème</sup> siècle et de l'irruption de la colonisation française en Afrique et qui prit corps et âme dans l'actuelle aire géographique du Mali à partir de 1857. Ces deux événements qui sont d'une importance capitale dans l'histoire du peuplement du Mali, ont fortement désorienté les structures sociales préexistantes, notamment en matière de pratiques religieuses. Ces mutations ont donné lieu à d'importants mouvements de contestation et de revendication qui ont conduit à la naissance de l'état moderne du Mali suite à une vaine tentative d'unification du pays avec le Sénégal au sein de la Fédération du Mali en 1959.

Le brassage culturel des populations maliennes est à l'origine de la formation de groupes sociaux fortement hétérogènes et dont les différences en termes de coutumes et de mœurs constituent pour le Mali une des richesses les plus enviées dans la sous-région. En effet, on y trouve nombre de groupes ethniques et linguistiques constituant chacun une source de richesses culturelles à part entière. On distingue principalement : les Bambara (ou bamanan), les Malinké (maninka), les Sarakolé (soninké ou marka), les Peuhls (foula), les Sénoufos, les Minianka (Mamala), les Dogons (dogonon ou kado), les bobos (Bomu), les Sonraï (songhoï et djarma), les Touareg, les Maures les Arabes etc.

Malgré ce brassage culturel, la majorité de cette population se retrouve concentrée au centre et au sud du pays autrement dit les parties nord et le nord-est du pays occupant les 2/3 du territoire national n'accueille que le 1/3 de la population nationale. Excepté le district de Bamako, on retrouve les nomades dans toutes les régions du Mali. Les nomades, une population particulière qui vit de déplacements perpétuels derrière son bétail à la recherche de points d'eau et vivant dans des habitats mobiles. Ils sont essentiellement de religion musulmane et de langue tamasheq.

---

<sup>1</sup> Les indicateurs de pauvreté ne sont pas disponibles pour la population nomade.

### **1.1.5 Contexte sécuritaire**

Le Mali a connu une crise en 2012 qui s'est manifestée par l'annexion de deux tiers de son territoire par les groupes djihadistes, jusqu'en janvier 2013. Malgré la signature de deux accords de paix entre les différents protagonistes, à Ouagadougou en juin 2013 et à Alger en juin 2015, la situation dans le centre et le nord du Mali a continué de se détériorer. Les groupes djihadistes ont poursuivi leurs attaques et de nombreux groupes armés présentent des revendications aussi diverses les unes des autres. Dans le même temps, le conflit s'est déplacé vers le centre du pays, où l'insécurité s'accroît.

Par ailleurs, comme partout ailleurs au Sahel, le Mali est devenu depuis une dizaine d'années un lieu de transit pour toutes sortes de trafics, notamment de migrants, de cigarettes, de drogue, etc. Tous ces faits illustrent la complexité du problème de la sécurité au Mali, mettant en évidence les interactions entre un certain nombre de questions, notamment la gouvernance, la violence légitime, la justice, les questions foncières, les divisions intercommunautaires, l'intégration régionale, le crime organisé, le changement climatique.

Les conséquences sociales et humaines des actes de violence, au-delà du coût immédiat des morts et des blessés, comprennent la fermeture d'écoles, de formations sanitaires et d'entreprises, la réduction des investissements et du tourisme... Il en résulte une augmentation considérable des nouvelles dépenses publiques pour la reconstruction des infrastructures détruites, l'aide aux populations déplacées et la réinstallation des personnes déplacées dans leurs foyers et leurs régions d'origine. La situation sécuritaire du Mali a créé de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne son développement économique et social.

Le contexte sécuritaire difficile a été un risque majeur dans le dénombrement de la population sur l'ensemble du territoire en général et dans les régions septentrionales (Gao, Kidal, Mopti, Ménaka, Taoudenni et Tombouctou) en particulier. Le dénombrement de la population nomade sera se trouve ainsi impacté par l'insécurité récurrente dans ces régions septentrionales.

Il faut noter que les conflits entre nomades et sédentaires s'expliquent également par les épisodes rudes de sécheresse successifs qui ont frappé toute la zone sahélienne depuis environ deux décennies, rendant l'agriculture de plus en plus difficile et poussant les agriculteurs à aller au même titre que les éleveurs chercher de l'eau. Il y a également un autre type de conflits récurrents entre les deux groupes liés à la destruction des champs et des cultures par le bétail sur la route de transhumance. Cela entraîne parfois des demandes de réparation des dommages et intérêts très exorbitants par les agriculteurs qui aboutissent à des conflits en cas de non satisfaction.

### **1.1.6 Contexte politique et programmatique**

Le contexte politico-programmatique du Mali est marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle version du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), cadre de référence des politiques publiques au Mali. Divers politiques et programmes s'arriment à au CREDD dans les domaines de la Population, de la Santé, de l'Education, l'Environnement, etc. dans le cadre de l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des populations.

En outre, il existe des programmes spécifiques à l'endroit de certains groupes de population. Ces groupes dits vulnérables courent en effet des risques liés à leur âge, sexe ou activités. C'est le cas des nomades, des femmes, des enfants, des jeunes et adolescents, des personnes âgées, des travailleurs et des personnes handicapées.

Sur le plan éducation, des programmes ont été initiés dans les années 2000–2010 pour accompagner les populations nomades dans les régions de Mopti, Tombouctou comme des écoles mobiles avec des enseignants formés à l'appui à travers un dispositif organisationnel et institutionnel mis en place par l'Etat et ses partenaires.

En plus des politiques, programmes et plans nationaux mis en œuvre par le Gouvernement, les ONG également multiplient les actions pour améliorer les conditions de certaines populations spécifiques dont les nomades. Ces actions portent entre autres sur la scolarisation des enfants, l'accès aux services de santé, à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, etc.

## 1.2 Aspects méthodologiques

### 1.2.1 Définition des concepts relatifs aux nomades

**Nomadisme** : est une pratique culturelle liée à la tradition d'un peuple nomade.

**Nomadisme et transhumance** : Le nomadisme se distingue de la transhumance qui ne concerne que des bergers conduisant périodiquement des troupeaux sur des pâturages saisonniers à partir d'une implantation permanente.

**Population nomade** : Une population nomade est une population n'ayant pas d'habitation fixe (contrairement à une population sédentaire) et qui est en perpétuel déplacement. Elle est généralement organisée en tribus et ne pratique pas d'agriculture.

**Ménage sédentaire** : C'est un ménage qui a un habitat fixe.

**Campement/camping** : Il désigne l'habitation ou le groupe d'habitations isolées construites en général à côté d'une exploitation agricole. Le campement porte habituellement le nom de la première personne à s'installer sur le site. On distingue deux types de campements :

**Campement permanent** : c'est un site qui sert d'habitat à une population en toute saison de l'année ;

**Campement saisonnier** : c'est un site fréquenté durant une partie de l'année (généralement en saison agricole).

**Lieu de rattachement administratif** : Pour les ménages nomades, il s'agit de l'entité administrative (région, cercles, communes, villages et fractions) dont ils sont originaires. Cette entité peut être différente du lieu où le ménage nomade a été dénombré.

**Fraction** : est considérée comme fraction, une partie d'une population menant une vie nomade reconnue par l'autorité administrative. La fraction est sous l'autorité d'un chef nommé par l'administration appelé « chef de fraction ».

**Point de regroupement** : Le point de regroupement est très généralement constitué d'un point d'eau autour duquel gravitent les fractions nomades à la recherche d'eau et du pâturage suivant les différentes saisons de l'année.

**Enfant** : Deux définitions sont à considérer : i) Personne âgée de 0-14 ans (définition au niveau national) et ii) Personne âgée de 0-17 ans, selon la définition de l'UNICEF.

**Adolescent** : Deux définitions sont à considérer : i) Personne âgée de 15-19 ans (tranche d'âges utilisée pour le calcul des indicateurs de fécondité pour le sexe féminin, au niveau national) et ii) Personne âgée de 15-19 ans, selon la définition de l'UNFPA.

### 1.2.2 Stratégie adoptée pour le dénombrement de la population nomade

La stratégie utilisée dans le dénombrement général pour repérer et recenser ces populations nomades était de s'appuyer sur l'administration sur place, des élus locaux qui disposent du répertoire des couloirs de transhumance, des itinéraires de ces nomades.

Le dénombrement de ces populations nomades s'est effectué sur leurs différents sites (les campements, les points de regroupement, des points d'eau, etc.).

Les outils de collecte des données utilisés pour dénombrer la population des nomades sont : le questionnaire papier ménage ordinaire, les manuels de l'agent recenseur, du superviseur, du contrôleur, du chef d'équipe et les différentes fiches de dénombrement. A ces documents s'ajoutent les cartes des sections d'énumération (SE), de district de dénombrement et des communes.

Pour respecter la règle de simultanéité, la collecte des données de la population nomade s'est déroulée au même moment que celle de la population sédentaire (juillet-août 2022).

### 1.2.3 Indicateurs des analyses

**Taille moyenne de ménages** : exprime le nombre moyen de personnes par ménage. Elle est obtenue en divisant l'effectif de la population totale des ménages ordinaires par le nombre de ménages ordinaires.

**Rapport de dépendance démographique** : C'est l'ensemble de la population d'âge inactif (moins de 15 ans et personnes de 65 ans et plus) rapporté à la population d'âge actif (15-64 ans) dans la population considérée.

**Rapport de dépendance économique** : le nombre de personnes au chômage ou inactives rapporté au nombre d'actifs occupés.

**Age moyen** : représente la somme des différents âges des individus de la population pondérée par les effectifs (au numérateur) rapporté à la somme totale des effectifs de la population (au dénominateur).

**Rapport de masculinité** : C'est le rapport (en %) entre l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. En d'autres termes, il donne l'effectif des hommes pour 100 femmes.

**Ratio de dépendance économique** : le nombre de personnes au chômage ou inactives rapporté au nombre d'actifs occupés.

**Taux d'activité de nomades** : la population active (population active occupée plus les chômeurs) rapportée à la population en âge de travailler.

**Taux de chômage des nomades** : le nombre de chômeurs de nomades rapporté à la population active des nomades.

**Taux Brut de Chef de Ménage (TBCM)** : C'est le rapport entre l'effectif des chefs de ménage divisé par la population totale.

$$TBCM = \text{Total Chef de ménages} / \text{Population totale}$$

**Taux Net de Chef de Ménage (TNCM)** : C'est le rapport entre l'effectif des chefs de ménage âgés des 15 ans ou plus divisé par la population âgée de 15 ans ou plus.

$$TNCM = \text{Chef de ménages de 15 ans et plus} / \text{population âgée de 15 ans et plus}$$

#### 1.2.4. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données est ici menée à travers l'appréciation des taux de non réponse des variables clés de l'analyse, présentés dans le Tableau 1.1. Celles pour lesquelles les taux dépassent 10% ne devraient pas être considérées dans les analyses en principe. Bien que la variable « Naissance des 12 derniers mois » remplit cette condition, les indicateurs de fécondité utilisés dans ce rapport sont calculés par des méthodes d'estimation indirecte.

Globalement, les taux de non réponse des autres variables sont inférieurs à 10%. Elles peuvent donc être utilisées.

**Tableau 1.1 : Taux (%) de non réponse de quelques variables.**

Variables	Effectif	Effectif ND	% ND
Lieu de résidence d'origine des nomades	434 398	0	0,0
Sexe	434 398	0	0,0
Age	434 398	0	0,0
Possession d'acte de naissance	434 398	32 035	7,4
Statut d'activité	349 817	10 549	3,0
Niveau d'instruction	397 620	24 838	6,2
Naissance des 12 derniers mois	117 942	1 825	1,5
Lieu de résidence habituelle	434 398	0	0,0
Durée de résidence	434 398	0	0,0

#### 1.2.5 Considérations relatives à l'analyse

Cette analyse cible spécifiquement la population nomade. Toutefois, certains tableaux et graphiques présentent expressément la situation par type de population (nomade, sédentaire) pour des besoins de comparaison.

### 1.3 Vue d'ensemble

Ce chapitre a permis de décrire les éléments contextuels et les aspects méthodologiques permettant une compréhension contextualisée des résultats de l'analyse.

Successivement, la situation géographique du Mali, les contextes démographique, socioéconomique, socioculturel, sécuritaire, politique et programmatique ont été présentés et mis en lien avec la situation des nomades. Le chapitre met en évidence les éléments contextuels qui pourraient faciliter la compréhension de la situation sociodémographique des nomades.

Après la définition des concepts clés et des indicateurs de l'analyse, la démarche méthodologique a permis de statuer sur la qualité des données collectées en lien avec la thématique. A l'issue de l'évaluation, la qualité des données collectées au RGPH5 sur les nomades est jugée acceptable pour les analyses.

Les éléments contextuels et la méthodologie de l'analyse étant connu, il est à présent opportun de commencer l'exposé des résultats de l'analyse sur la situation des nomades. Ainsi, le chapitre suivant présente le volume et la structure par âge et sexe de la population nomade.

## CHAPITRE 2 : VOLUME ET STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION NOMADE

Ce chapitre traite du volume de la population nomade ; de la part de la population nomade dans la population totale ainsi que de sa structure par sexe. Il sera également examiné la répartition de la population nomade par grands groupes d'âge ainsi que par groupes d'âges opérationnels.

La population nomade adolescente (les femmes adolescentes de 12-19 ans), les nomades d'âge électoral de même que ceux en âge de fréquentation scolaire feront également l'objet d'analyse dans ce chapitre.

### 2.1 Volume, répartition spatiale et structure dans la population totale

Cette section traite du volume ou les différents effectifs de la population nomade, leur répartition spatiale et leur structure par type de population, l'évolution et le poids de la population nomade dans la population totale.

#### 2.1.1 Volume, répartition et structure de la population nomade dans la population totale par région

Les données présentées dans le tableau 2.1 montrent que les nomades représentent 2,00% de la population totale. Cette population est essentiellement localisée dans les régions du nord (voir carte 2.1). En effet, plus de la moitié (52,60%) de la population de la région de Ménaka est nomade. Les autres régions qui présentent les plus forts poids démographiques des nomades sont par ordre d'importance : Taoudenni (44,50%), Kidal (44,30%), Gao (22,50%) et Tombouctou (9,40%). Cela montre une répartition géographique marquée des populations nomades, principalement dans les régions septentrionales.

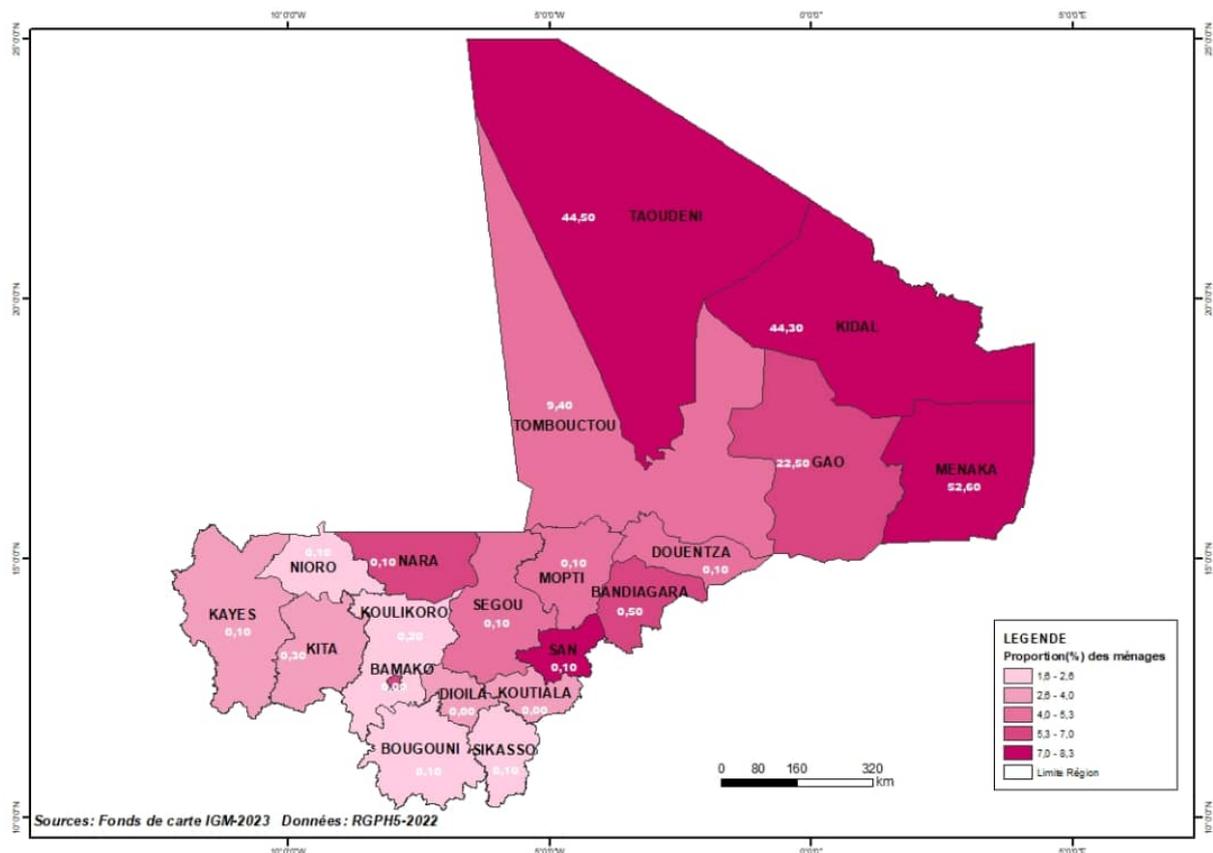
**Tableau 2.1: Effectif et poids démographique (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par type de population selon la région de résidence.**

Région	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kayes	2739	0,10	1823826	99,90	1826564	100,00
Koulikoro	4075	0,20	2242079	99,80	2246154	100,00
Sikasso	1070	0,10	1527328	99,90	1528398	100,00
Ségou	2292	0,10	2206555	99,90	2208847	100,00
Mopti	931	0,10	841277	99,90	842209	100,00
Tombouctou	65054	9,40	628665	90,60	693719	100,00
Gao	153056	22,50	526855	77,50	679911	100,00
Kidal	35105	44,30	44218	55,70	79324	100,00
Taoudenni	44270	44,50	55229	55,50	99499	100,00
Ménaka	118482	52,60	106741	47,40	225223	100,00
Nioro	874	0,10	679505	99,90	680380	100,00

Région	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kita	2080	0,30	666886	99,70	668966	100,00
Dioïla	133	0,00	674287	100,00	674419	100,00
Nara	211	0,10	278692	99,90	278904	100,00
Bougouni	1048	0,10	1566485	99,90	1567533	100,00
Koutiala	437	0,00	1152939	100,00	1153375	100,00
San	903	0,10	814282	99,90	815185	100,00
Douentza	943	0,10	719336	99,90	720279	100,00
Bandiagara	694	0,50	146535	99,50	147229	100,00
Bamako	0	0,00	4211468	100,00	4211468	100,00
<b>Ensemble</b>	<b>434398</b>	<b>2,00</b>	<b>20913189</b>	<b>98,00</b>	<b>21347587</b>	<b>100,00</b>

La carte 2.1 présente le poids de la population nomade dans chaque région du Mali. C'est la Région de Gao qui a la proportion la plus élevée des nomades.

**Carte 2.1 : Poids démographique (%) de la population nomade par région**



Les données de ce tableau 2.2 ci-après montrent que la population nomade est inégalement répartie sur le territoire national. Cette catégorie de population est plus concentrée dans la région de Gao (35,20%), Ménaka (26,9%), Tombouctou (15,20%) et Kidal (8,10%). Cela indique que les nomades sont

principalement localisés dans certaines régions spécifiques, avec une forte présence dans le nord du pays.

**Tableau 2.2: Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires par région de résidence selon le type de population.**

Région	Type de population		
	Nomade	Sédentaire	Ensemble
Kayes	0,6	8,7	8,6
Koulikoro	0,9	10,7	10,5
Sikasso	0,4	7,3	7,2
Ségou	0,5	10,6	10,3
Mopti	0,2	4,2	3,9
Tombouctou	15,0	3,0	3,2
Gao	35,2	2,5	3,2
Kidal	8,1	0,2	0,4
Taoudenni	10,2	0,3	0,5
Ménaka	27,3	0,5	1,1
Nioro	0,2	3,2	3,2
Kita	0,5	3,2	3,1
Dioïla	0,0	3,2	3,2
Nara	0,0	1,3	1,3
Bougouni	0,2	7,5	7,3
Koutiala	0,1	5,5	5,4
San	0,2	3,9	3,8
Douentza	0,2	3,4	3,4
Bandiagara	0,2	0,7	0,7
Bamako	0,0	20,1	19,7
Ensemble	%	100,0	100,0
	Effectif	434398	20913189

### 2.1.2 Evolution du volume global, du poids démographique et accroissement de la population nomade

De 1998 à 2022, le poids démographique de la population nomade a doublé, passant de 1,00% à 2,02%.

Dans le tableau 2.3, la population nomade suit une augmentation soutenue dans le temps. En effet, cette population est passée de 93 296 habitants en 1998 à 133 084 en 2009 et à 434 398 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de 3,3% sur la période 1998-2009 et 9,3% entre 2009 et 2022. Au regard de la tendance observée dans ce tableau 2.3, entre 1998 et 2022, on assiste en une multiplication par 4,7 de la population nomade pour environ un temps de doublement de moins de 8 ans entre 2009 et 2022.

**Tableau 2.3: Evolution du volume, du poids démographique (%) et du taux d'accroissement intercensitaire par type de population de 1998 à 2022.**

Type de Population	1998	2009	2022
<b>Nomade</b>	<b>93296</b>	<b>133084</b>	<b>434 398</b>
Sédentaire	9810912	14395578	21347587
Ensemble	9 810 912	14 528 662	22 395 489
<b>Poids démographique des nomades (en %)</b>	<b>1,0</b>	<b>0,92</b>	<b>2,03</b>
<b>Taux d'accroissement intercensitaire de la population nomade (en %)</b>	-	<b>3,3</b>	<b>9,3</b>
Taux d'accroissement intercensitaire de la population sédentaire (en %)	-	3,5	3,1
Taux d'accroissement intercensitaire de la population totale (en %)		3,6	3,3

## 2.2 Structure par âge et par sexe de la population nomade

Cette section, traite de la répartition de la population par grands groupes d'âges classiques et rapport de dépendance démographique des nomades.

### 2.2.1 Structure de la population nomade par groupes d'âges quinquennaux et pyramide des âges

Les données dans ce tableau 2.4 montrent que la population nomade est très jeune ; les moins de 15 ans représentent 44,8% de la population totale. Le groupe d'âges 5-9 ans a la proportion la plus élevée avec 16,40% par contre à partir des 85-89 ans à 95-99 ont 0,10%. A propos des femmes, la proportion des femmes dans le groupe d'âges 20-24 ans est le plus élevé avec 54,3% et la plus faible et observée dans la tranche d'âge 70-74 ans avec 30,0%. Cela indique une concentration plus importante de jeunes enfants et de jeunes femmes dans la population, avec une diminution notable des proportions dans les groupes d'âge plus avancés.

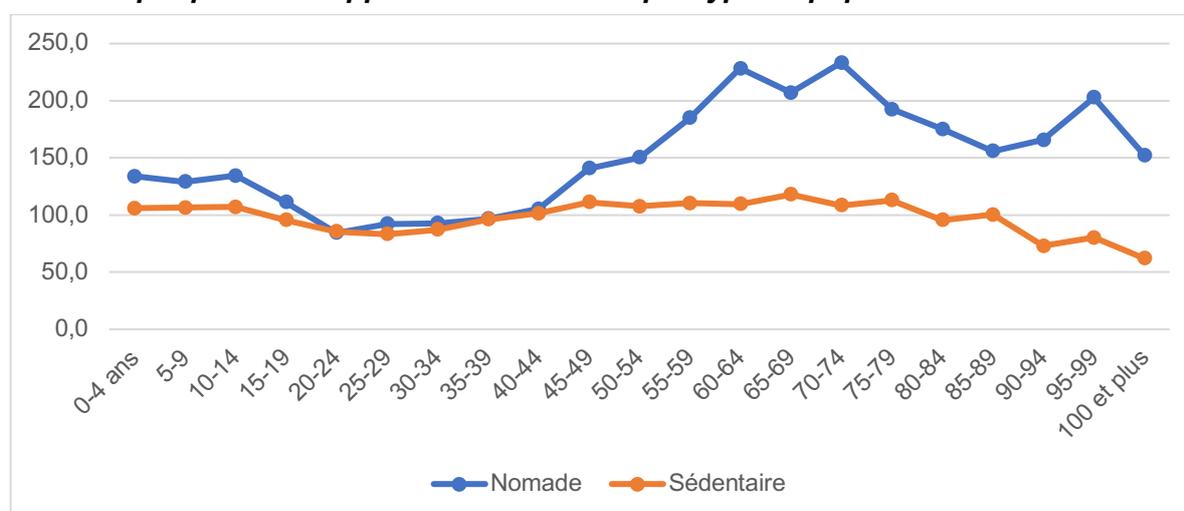
Les résultats de ce tableau 2.4 par groupe d'âges donnent un rapport de masculinité de 289,54% chez les nomades contre 197,31% chez les sédentaires. En regardant davantage ce tableau 2.4, le rapport de masculinité est plus élevé chez les nomades que les sédentaires sauf dans les groupes d'âges 20-24 ans. Ces rapports de masculinité laissent croire qu'il y a un déficit prononcé de femmes nomades par rapport aux hommes à tous les âges sauf entre 20 et 40 ans.

**Tableau 2.4: Répartition (effectif et %) de la population nomade par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe, rapport de masculinité et pourcentage de femmes.**

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport de masculinité	% femmes
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
0-4 ans	40364	17,10	30177	15,20	70541	16,20	133,80	42,80
5-9 ans	40131	17,00	31118	15,70	71249	16,40	129,00	43,70
10-14 ans	30330	12,70	22578	11,40	52908	12,20	134,30	42,70
15-19 ans	20638	8,70	18540	9,40	39178	9,00	111,30	47,30
20-24 ans	18882	8,00	22409	11,30	41291	9,50	84,30	54,30
25-29 ans	13615	5,80	14759	7,50	28373	6,50	92,30	52,00
30-34 ans	15254	6,50	16419	8,30	31673	7,30	92,90	51,80
35-39 ans	9747	4,10	10080	5,10	19827	4,60	96,70	50,80
40-44 ans	12179	5,20	11569	5,80	23748	5,50	105,30	48,70
45-49 ans	7691	3,30	5460	2,80	13151	3,00	140,90	41,50
50-54 ans	8559	3,60	5695	2,80	14253	3,30	150,30	40,00
55-59 ans	4417	1,80	2389	1,20	6806	1,60	184,90	35,10
60-64 ans	6321	2,70	2769	1,40	9090	2,10	228,30	30,50
65-69 ans	2425	1,00	1171	0,60	3596	0,80	207,00	32,60
70-74 ans	2763	1,20	1184	0,60	3947	0,90	233,30	30,00
75-79 ans	1083	0,50	563	0,30	1646	0,40	192,40	34,20
80-84 ans	1072	0,50	612	0,30	1684	0,40	175,20	36,30
85-89 ans	328	0,10	210	0,10	538	0,10	155,80	39,10
90-94 ans	278	0,10	168	0,10	445	0,10	165,60	37,70
95-99 ans	225	0,10	111	0,10	336	0,10	203,00	33,00
100 ans et plus	72	0,00	47	0,00	119	0,00	152,30	39,60
<b>Ensemble</b>	<b>236371</b>	<b>100</b>	<b>198027</b>	<b>100,0</b>	<b>434398</b>	<b>100,0</b>	<b>119,40</b>	<b>45,60</b>

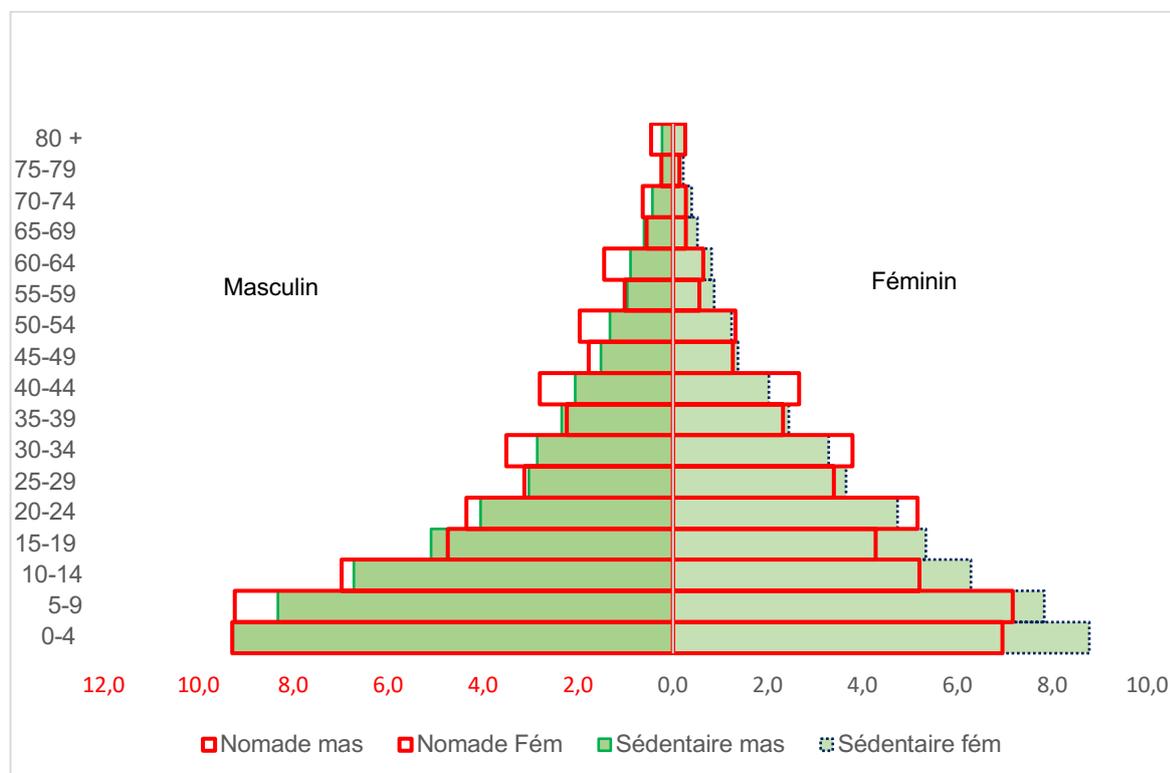
Le graphique 2.1 met en évidence les disparités entre les populations nomade et sédentaire en termes de structure par sexe. Il en ressort que la population nomade affiche une sur-représentativité masculine aux âges bas et avancés, avec des rapports de masculinité entre 150 et 250% à partir de 50 ans. Ceci indique que le nomadisme est beaucoup plus masculin que féminin.

**Graphique 2.1 : Rapport de masculinité par type de population**



Cette pyramide a une base large et un sommet rétréci, reflétant une population jeune et vers les âges avancés elle devient moins nombreuse traduisant une forte mortalité aux âges élevés.

**Graphique 2.2 : Pyramides emboîtées des âges des populations nomade et sédentaire.**



### 2.2.2 Age moyen

Les nomades semblent un peu plus âgés que les sédentaires quel que soit le sexe. En effet, le tableau 2.5 montre que l'âge moyen des nomades (21,9 ans) est supérieur à celui des sédentaires (20,8) ans. La même tendance se dégage tant chez les hommes que chez les femmes. Autrement dit la population nomade est dans l'ensemble légèrement moins jeune que la population sédentaire.

**Tableau 2.5: Age moyen de la population par type de population selon le sexe**

Type de population	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nomade	22,2	21,6	21,9
Sédentaire	20,7	20,9	20,8
<b>Ensemble</b>	<b>20,7</b>	<b>20,9</b>	<b>20,8</b>

### 2.2.3 Structure par grand groupe d'âges classiques et rapport de dépendance démographique

L'analyse de la structure par grand groupe d'âges de la population nomade met en exergue une légère prédominance des inactifs (0-14 ans, 65 et plus) chez les hommes. Par contre chez les femmes, les actives sont en proportion plus représentées (55,6%). Ceci correspond à des rapports de dépendance

démographique de 101,5% et 79,9% respectivement chez les masculins et féminins. Globalement, le rapport de dépendance démographique est de 91,0% pour les nomades.

**Tableau 2.6: Répartition (effectif et %) de la population résidente des nomades par grand groupe d'âges (0-14 ans, 15-64 ans, 65 ans et plus) selon le sexe et rapport de dépendance**

Grand groupe d'âges	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14 ans	110825	46,90	83873	42,30	194698	44,80
15-64 ans	117302	49,60	110087	55,60	227389	52,40
65 ans et +	8245	3,50	4066	2,10	12311	2,80
<b>Ensemble</b>	<b>236371</b>	<b>100,00</b>	<b>198027</b>	<b>100,00</b>	<b>434398</b>	<b>100,00</b>
Rapport de dépendance démographique (%)	101,5		79,9		91,0	

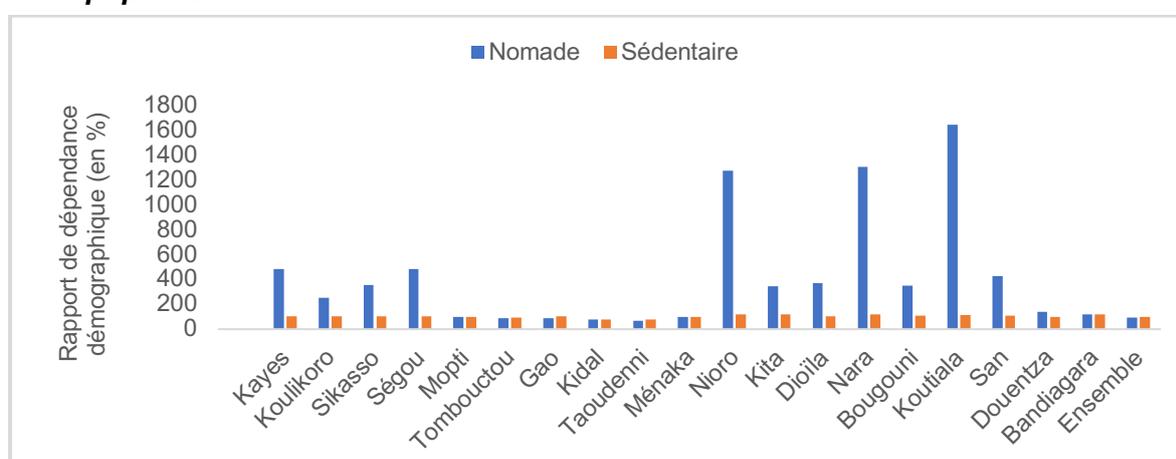
Le tableau 2.7 et le Graphique 2.3 indiquent que les rapports de dépendance démographique sont moins élevés chez les nomades dans les régions où le phénomène est plus important (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka). Dans les autres régions, les rapports sont beaucoup plus élevés chez les nomades ; dépassant 1000% dans les régions de Nioro, Nara et Koutiala.

**Tableau 2.7: Rapport de dépendance démographique selon la région, le type de population et le sexe.**

Région	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	422,80	579,80	485,30	109,60	95,80	102,40
Koulikoro	191,10	408,70	253,10	110,20	97,70	103,80
Sikasso	288,40	487,80	355,30	110,90	97,70	104,00
Ségou	453,60	516,10	483,20	110,80	95,50	102,90
Mopti	111,90	86,30	98,90	106,70	89,90	98,10
Tombouctou	97,90	80,00	89,20	100,90	84,80	92,90
Gao	95,30	75,80	85,80	109,60	94,70	102,00
Kidal	84,10	67,50	76,10	83,40	69,70	76,90
Taoudenni	73,40	60,80	67,50	83,90	67,00	75,90
Ménaka	115,10	79,20	97,40	114,30	83,10	98,90
Nioro	1176,30	1396,90	1277,50	139,70	106,50	121,40
Kita	289,40	429,70	344,20	131,20	106,60	118,20
Dioïla	294,70	537,50	371,40	113,60	97,30	105,10

Région	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Nara	1225,00	1433,30	1306,70	139,50	105,70	121,40
Bougouni	304,80	421,60	349,80	117,60	104,00	110,70
Koutiala	1649,40	1708,40	1648,00	124,10	104,40	113,60
San	432,90	425,00	428,10	115,00	103,20	109,00
Douentza	156,80	120,60	138,00	105,80	93,70	99,60
Bandiagara	142,40	100,50	119,80	132,40	110,80	121,00
Bamako			-	81,30	78,90	80,10
<b>Ensemble</b>	<b>101,50</b>	<b>79,90</b>	<b>91,00</b>	<b>107,00</b>	<b>94,20</b>	<b>100,40</b>

**Graphique 2.3 : Rapport de dépendance démographique (%) par type de population**



## 2.3 Population nomade des groupes d'âges opérationnels par sexe

### 2.3.1 Enfants d'âge vaccinal (0-4 ans)

Dans l'ensemble, l'on compte 70 541 enfants nomades de moins de 5 ans dont 40 364 de sexe masculin (voir Tableau A.2.1. en annexe). Etant donné que cette couche de la société est fragile et exposée à de nombreuses maladies endémiques ou épidémiques, il est nécessaire d'initier des programmes en leur faveur.

### 2.3.2 Enfants de 0-14 ans et 0-17 ans

La population âgée de 0-14 ans représente, la première tranche de la population inactive. Les données du tableau 2.8 montrent que cette catégorie est plus proportionnellement plus représentée dans les régions de Gao (33,74%), Ménaka (28,80%), Tombouctou (14,42%), Taoudenni (8,58%) et Kidal (7,28%).

Cela montre une forte présence de jeunes enfants dans ces régions, ce qui peut avoir des implications importantes pour les services éducatifs et de santé, ainsi que pour la planification des ressources locales.

**Tableau 2.8: Répartition (effectif et %) des enfants nomades âgés de 0-14 ans par région selon le sexe.**

Région	Sexe				
	Masculin	Féminin		Ensemble	
	Effectif	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kayes	1167	1080	1,29	2247	1,10
Koulikoro	1571	1336	1,59	2908	1,40
Sikasso	445	383	0,46	829	0,40
Ségou	932	942	1,12	1874	0,90
Mopti	247	195	0,23	442	0,20
Tombouctou	15746	12339	14,71	28084	14,40
Gao	37098	28587	34,08	65685	33,70
Kidal	8004	6171	7,36	14174	7,20
Taoudenni	9536	7163	8,54	16699	8,50
Ménaka	33136	22937	27,35	56073	28,80
Nioro	334	331	0,39	665	0,30
Kita	982	933	1,11	1915	0,90
Dioïla	59	45	0,05	104	0,00
Nara	104	92	0,11	195	0,10
Bougouni	432	372	0,44	804	0,40
Koutiala	210	201	0,24	411	0,20
San	356	365	0,44	721	0,30
Douentza	256	223	0,27	480	0,20
Bandiagara	210	176	0,21	387	0,20
Bamako	0	0	0,00	0	0,00
<b>Ensemble</b>	<b>110825</b>	<b>83873</b>	<b>100,00</b>	<b>194698</b>	<b>100,00</b>

Les données du tableau 2.9 montrent que les effectifs d'enfants âgés de 0-17 ans nomades sont plus importants dans les régions de Gao avec 33,44%, Ménaka avec 26,46% et à Tombouctou avec 14,51% contre 34,00% de femmes nomades, 27,24% à Ménaka et 15,01% à Gao. Ces chiffres doivent interpeler le gouvernement malien et les partenaires en charge des enfants à mettre un accent particulier dans la prise en charge et l'encadrement social des enfants (investir dans les secteurs sociaux économiques de base tels que l'éducation, la santé, l'emploi, etc.).

**Tableau 2.9: Répartition (effectif et %) des enfants nomades âgés de 0-17 ans par région selon le sexe**

Région	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kayes	1193	0,90	1095	1,10	992310	8,60
Koulikoro	1599	1,20	1366	1,40	1220490	10,60
Sikasso	450	0,30	387	0,40	834827	7,30
Ségou	954	0,70	963	1,00	1190631	10,40
Mopti	273	0,20	231	0,20	438521	3,80
Tombouctou	17935	14,50	14142	15,00	356250	3,10
Gao	41331	33,40	32030	34,00	355248	3,10
Kidal	9240	7,40	7126	7,50	36926	0,30
Taoudenni	11202	9,00	8414	8,90	45550	0,40
Ménaka	36410	29,40	25660	27,20	118658	1,00
Nioro	346	0,20	334	0,30	391718	3,40
Kita	984	0,80	936	0,90	387466	3,30
Dioïla	60	0,00	46	0,00	367681	3,20
Nara	104	0,00	92	0,10	160432	1,40
Bougouni	442	0,30	376	0,40	873104	7,60
Koutiala	210	0,10	202	0,20	658502	5,70
San	359	0,20	369	0,30	450847	3,90
Douentza	278	0,20	246	0,20	410307	3,50
Bandiagara	220	0,10	188	0,20	77205	0,60
Bamako	0	0,00	0	0,00	2074639	18,10
<b>Ensemble</b>	<b>123588</b>	<b>100,00</b>	<b>94202</b>	<b>100,00</b>	<b>11441311</b>	<b>100,00</b>

### 2.3.3 Femmes adolescentes (12-19 ans)

Les adolescentes peuvent être exposées au risque de la fécondité précoce et de ses conséquences sanitaires. Le Tableau 2.10 montre que les adolescentes de 12-19 ans sont beaucoup plus représentées à Bamako avec 23,24 dans l'ensemble des femmes adolescentes des deux types de population. Elle est plus représentée chez les sédentaires avec 23,63% à Bamako contre 34,66% chez les nomades à Gao, à Ménaka avec 27,13%. Ces 12-19 ans des femmes adolescentes recouvrent les femmes en âge de procréer qui sont très sensibles dans la société. Ces adolescentes, étant en âge de procréer, sont particulièrement vulnérables dans la société, ce qui souligne l'importance de mettre en place des mesures de santé et d'éducation adaptées pour les protéger et les soutenir.

**Tableau 2.10: Répartition (effectif et %) des adolescentes âgées de 12-19 ans par région selon le type de population.**

Région	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kayes	60	0,19	167684	8,91	167744	8,77
Koulikoro	71	0,22	194104	10,32	194174	10,15
Sikasso	16	0,05	135008	7,18	135024	7,06
Ségou	48	0,15	190795	10,14	190843	9,98
Mopti	79	0,25	67605	3,59	67684	3,54
Tombouctou	5188	16,44	53627	2,85	58816	3,07
Gao	10935	34,66	43449	2,31	54385	2,84
Kidal	2804	8,89	3395	0,18	6199	0,32
Taoudenni	3609	11,44	4225	0,22	7834	0,41
Ménaka	8561	27,13	8278	0,44	16839	0,88
Nioro	8	0,03	60246	3,20	60255	3,15
Kita	19	0,06	57780	3,07	57799	3,02
Dioïla	1	0,00	57261	3,04	57262	2,99
Nara	1	0,00	22159	1,18	22160	1,16
Bougouni	22	0,07	125280	6,66	125303	6,55
Koutiala	2	0,01	108194	5,75	108197	5,66
San	15	0,05	68402	3,64	68417	3,58
Douentza	33	0,10	11912	0,63	11946	0,62
Bandiagara	79	0,25	57581	3,06	57660	3,01
Bamako	0	0,00	444602	23,63	444602	23,24
<b>Ensemble</b>	<b>31552</b>	<b>100,00</b>	<b>1881590</b>	<b>100,00</b>	<b>1913142</b>	<b>100,00</b>

### 2.3.4 Femmes et adolescentes en âge de procréer (12-14 ans ; 15-49 ans et 12-49 ans)

La répartition par région de la population nomade féminine en âge de procréer indique que la catégorie des 12-14 ans est plus représentée dans les régions de Gao (35,9%), Ménaka (26,5) et Tombouctou (16,7%). Les proportions de femmes nomades de 15-49 ans sont importantes dans les mêmes régions tandis que les sédentaires de la même tranche d'âges sont plus représentés dans le District de Bamako (22,7%) et dans les régions de Koulikoro (10,43%) et Ségou (10,33%).

**Tableau 2.11: Répartition (effectif et %) des femmes et adolescentes en âge de procréer (12-14 ans ; 15-49 ans et 12-49 ans) par région selon le type de population.**

Région	Femmes de 12-14 ans				Femmes de 15-49 ans			
	Effectif		Poids (%)		Effectif		Poids (%)	
	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire
Kayes	22	68959	0,17	8,99	170	416806	0,17	8,73
Koulikoro	11	77839	0,08	10,15	318	497813	0,32	10,43
Sikasso	6	57956	0,05	7,56	75	345039	0,08	7,23
Ségou	19	80066	0,14	10,44	159	493227	0,16	10,33
Mopti	35	27826	0,27	3,63	209	190833	0,21	4,00
Tombouctou	2169	21070	16,67	2,75	14950	145354	15,07	3,04

Région	Femmes de 12-14 ans				Femmes de 15-49 ans			
	Effectif		Poids (%)		Effectif		Poids (%)	
	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire
Gao	4667	16278	35,87	2,12	35713	117891	35,99	2,47
Kidal	1037	1260	7,97	0,16	8614	10711	8,68	0,22
Taoudenni	1524	1791	11,71	0,23	10998	13460	11,08	0,28
Ménaka	3446	3186	26,49	0,42	27392	24600	27,60	0,52
Nioro	2	26062	0,02	3,40	57	145751	0,06	3,05
Kita	12	22984	0,09	3,00	65	145018	0,07	3,04
Dioïla	0	24367	0,00	3,18	8	148425	0,01	3,11
Nara	0	9154	0,00	1,19	6	59728	0,01	1,25
Bougouni	7	52996	0,06	6,91	81	333730	0,08	6,99
Koutiala	0	47650	0,00	6,21	12	253567	0,01	5,31
San	4	31043	0,03	4,05	74	168177	0,07	3,52
Douentza	15	4933	0,11	0,64	134	32452	0,13	0,68
Bandiagara	35	25594	0,27	3,34	199	147247	0,20	3,08
Bamako	0	165988	0,00	21,64	0	1084902	0,00	22,72
<b>Ensemble</b>	<b>13012</b>	<b>767002</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>99235</b>	<b>4774729</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

### 2.3.5 Population nomade malienne d'âge électoral (maliens de 18 ans et +)

Quel que soit le sexe, la population nomade malienne d'âge électoral est plus représentée dans les régions de Gao, Ménaka, Tombouctou et Taoudenni. Les plus faibles proportions sont observées dans les régions de Nara, Dioïla et Koutiala (0,01%).

**Tableau 2.12: Répartition (effectif et %) de la population malienne nomade de 18 ans et plus par région selon le sexe.**

Région	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	252	0,20	166	0,20	418	0,20
Koulikoro	733	0,70	273	0,30	1006	0,48
Sikasso	115	0,10	61	0,10	176	0,08
Ségou	196	0,20	172	0,20	368	0,18
Mopti	215	0,20	200	0,20	414	0,20
Tombouctou	16953	15,60	15951	15,90	32904	15,73
Gao	40856	37,50	37776	37,60	78633	37,58
Kidal	6780	6,20	6193	6,20	12973	6,20
Taoudenni	13162	12,10	11472	11,40	24634	11,77
Ménaka	28759	26,40	27460	27,30	56220	26,87
Kita	115	0,10	78	0,10	192	0,09
Nioro	78	0,10	63	0,10	141	0,07
Dioïla	15	0,00	6	0,00	21	0,01
Nara	10	0,00	6	0,00	16	0,01
Bougouni	135	0,10	82	0,10	217	0,10
Koutiala	14	0,00	10	0,00	23	0,01
San	91	0,10	84	0,10	175	0,08

Région	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bandiagara	197	0,20	219	0,20	415	0,20
Douentza	141	0,10	144	0,10	285	0,14
Bamako	-	-	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>108817</b>	<b>100,0</b>	<b>100417</b>	<b>100,00</b>	<b>209233</b>	<b>100,00</b>

### 2.3.6 Personnes âgées (60-79 ans, 80 ans et +, 60 ans et +)

Le Tableau 2.13 présente la structure par sexe des personnes âgées nomades ; c'est - à - dire celles âgées de 60 ans ou plus, au sens de la Décision N° 0173 MSSPACAB du 9 juin 1993 portant création du Comité National de suivi du Programme en faveur des Personne Agées. Il en ressort que 14,6% ont 80 ans ou plus. Cette proportion semble plus élevée chez le sexe féminin (16,8%). L'on note cependant que le pourcentage de femmes est assez faible (31,9%) chez les nomades âgés.

**Tableau 2.13: Répartition (%) des personnes âgées nomades de 60 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe et leur poids démographique (%)**

Tranche d'âges	Sexe			Poids (%) démographique*	RM	% Femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble			
60-79 ans	86,40	83,20	85,40	2,00	221,40	31,10
80 ans et plus	13,60	16,80	14,60	2,90	172,00	36,80
<b>Ensemble (60 ans et plus)</b>	<b>%</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>2,10</b>	<b>213,10</b>	<b>31,90</b>
	<b>Effectif</b>	<b>14565</b>	<b>6835</b>	<b>21401</b>		

\* **Note:** Il s'agit du poids de la population nomade du groupe d'âges dans la population totale.

### 2.3.7 Population nomade d'âges préscolaire et scolaire

Les données du tableau 2.14 montrent que quel que soit le cycle d'enseignement, les proportions de la population nomade préscolarisable et scolarisable sont plus élevées dans les régions de Gao, Ménaka, Taoudenni et Kidal. Elle est de l'ordre de 27% dans la première région suscitée. Les plus faibles proportions sont observées à Dioïla et Nara.

**Tableau 2.14: Répartition (effectif et %) de la population nomade d'âges préscolaire et scolaire par région selon le cycle d'enseignement.**

Région	3-6 ans (Préscolaire)		7-12 ans (Enseignement Fondamental 1 Cycle)		13-15 ans (Enseignement fondamental 2 Cycle)		16-18 ans (Secondaire)		19-24 ans (Supérieur)	
	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)	Effectif	Poids (%)
Kayes	996	1,53	580	0,77	41	0,16	51	0,21	116	0,24
Koulikoro	1252	1,92	699	0,93	42	0,17	58	0,24	315	0,65
Sikasso	351	0,54	217	0,29	10	0,04	9	0,03	56	0,12
Ségou	801	1,23	478	0,64	40	0,16	37	0,15	64	0,13
Mopti	135	0,21	192	0,26	69	0,27	56	0,23	89	0,18
Tombouctou	8965	13,76	12115	16,12	4412	17,39	3975	16,18	6879	14,30
Gao	21361	32,78	26019	34,61	8867	34,96	8315	33,84	17799	37,00
Kidal	4525	6,94	5413	7,20	2039	8,04	2417	9,84	4261	8,86
Taoudenni	4909	7,53	7010	9,32	3010	11,87	3097	12,60	5225	10,86
Ménaka	19346	29,69	20900	27,80	6691	26,38	6434	26,18	13061	27,15
Nioro	907	1,39	457	0,61	8	0,03	5	0,02	17	0,03
Kita	286	0,44	189	0,25	16	0,06	17	0,07	36	0,07
Dioïla	38	0,06	35	0,05	3	0,01	1	0,00	8	0,02
Nara	89	0,14	52	0,07	0	0,00	1	0,00	4	0,01
Bougouni	347	0,53	205	0,27	15	0,06	18	0,07	31	0,06
Koutiala	233	0,36	108	0,14	1	0,00	2	0,01	5	0,01
San	329	0,51	182	0,24	8	0,03	8	0,03	30	0,06
Douentza	152	0,23	160	0,21	26	0,10	25	0,10	20	0,04
Bandiagara	147	0,23	169	0,22	68	0,27	47	0,19	88	0,18
Bamako	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>65168</b>	<b>100,00</b>	<b>75180</b>	<b>100,00</b>	<b>25365</b>	<b>100,00</b>	<b>24573</b>	<b>100,00</b>	<b>48102</b>	<b>100,00</b>

## 2.4. Vue d'ensemble

Les résultats du RGPH5 indiquent que la population nomade est estimée à 434398 dont 236371 de sexe masculin. Les femmes nomades représentent 45,6%. Cette population est extrêmement jeune ; les moins de 15 ans représentent 44,8%. L'âge moyen est de 21,9 ans.

Cette population est essentiellement localisée dans les régions du nord (Gao, Ménaka, Taoudenni, Tombouctou et Kidal). Plus de la moitié (52,60%) de la population de la région de Ménaka est nomade. Les autres régions qui présentent les plus forts poids démographiques des nomades sont par ordre d'importance : Taoudenni (44,50%), Kidal (44,30%), Gao (22,50%) et Tombouctou (9,40%). De 1998 à 2022, le poids démographique de la population nomade a doublé, passant de 1,00% à 2,00%.

La population nomade suit une augmentation soutenue dans le temps. En effet, cette population est passée de 93 296 habitants en 1998 à 133 084 en 2009 et à 434 398 habitants en 2022.

Bien qu'en effectifs faibles dans certaines régions, la population nomade compte également les cibles des programmes de développement socioéconomique et socio sanitaire. Les effectifs de population scolarisable sont importants. Les effectifs d'enfants âgés de 0-17 ans nomades sont plus importants dans les régions de Gao (33,74%), Ménaka (28,80%), Tombouctou (14,42%), Taoudenni (8,58%) et Kidal (7,28%).

## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION NOMADE

Ce chapitre aborde certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment la situation par rapport au handicap majeur et la présence de certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain) chez les nomades. En outre, les éléments de la dynamique démographique de la population nomade porte notamment sur la nuptialité, la fécondité des femmes et la survie des parents.

### 3.1. Caractéristiques sociodémographiques

Cette section traite les caractéristiques sociodémographiques suivantes : la situation par rapport au handicap majeur et la présence de certaines caractéristiques chez les nomades.

#### 3.1.1. Situation par rapport au handicap majeur

Au regard des données de ce tableau 3.1 ; le taux de handicap est moins élevé chez les nomades que le sédentaires (0,56% contre 0,77%). Le même constat est valable quel que soit le sexe même si l'écart est moins important entre les sexes chez les nomades.

Au Mali, le nombre total des personnes vivant avec un handicap majeur dénombré pendant le RGPH5 est assez important. La proportion des personnes vivant avec un handicap majeur varie selon le type de population et le sexe.

**Tableau 3.1: Taux de handicap (%) par type de population selon le sexe**

Type de population	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nomade	0,58	0,55	0,56
Sédentaire	0,86	0,68	0,77
<b>Ensemble</b>	<b>0,85</b>	<b>0,67</b>	<b>0,76</b>

La répartition par type de handicap présentée dans le tableau 3.2 indique que les infirmes de membre inférieur (41,70%) et les malentendants (25,3%) sont les plus représentés chez les nomades, quel que soit le sexe. Chez les sédentaires, c'est plutôt les malvoyants qui occupent la deuxième position, quel que soit le sexe.

**Tableau 3.2: Répartition (en %) des personnes vivant avec un handicap par type de handicap selon le type de population et le sexe.**

Type de handicap	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	41,70	48,40	44,70	16,80	17,50	17,10	17,20	18,00	17,50
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	9,60	7,40	8,60	8,20	8,50	8,30	8,30	8,50	8,40
Aveugle	2,40	3,50	2,90	5,50	4,10	4,90	5,50	4,10	4,80
Borgne	2,90	2,50	2,70	4,10	3,90	4,00	4,00	3,90	4,00
Malvoyant	4,80	2,60	3,80	14,60	15,00	14,80	14,50	14,80	14,60
Muet	0,10	0,50	0,20	2,70	2,60	2,60	2,60	2,50	2,60
Sourd	1,50	1,30	1,40	3,60	3,90	3,80	3,60	3,90	3,70
Sourd-muet	0,50	0,60	0,60	3,60	3,60	3,60	3,60	3,50	3,60
Malentendant	26,40	23,90	25,30	6,50	7,10	6,80	6,80	7,40	7,00
Déficient intellectuel	2,50	2,30	2,40	4,30	4,20	4,20	4,20	4,20	4,20
Déficient mental/psychique	1,50	1,70	1,60	6,50	6,10	6,30	6,40	6,10	6,30
Polyhandicap majeur	1,00	1,00	1,00	3,80	3,60	3,70	3,80	3,60	3,70
Autre handicap physique majeur	1,60	1,70	1,70	10,50	10,00	10,30	10,30	9,90	10,10
Autre handicap majeur	3,50	2,60	3,10	9,30	9,90	9,60	9,20	9,60	9,50
<b>Ensemble</b>	%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectif	1366	1086	2454	89541	70693	160236	90910	71778

### 3.1.2 Nomades présentant certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain)

Lors de la collecte des données du RGPH5 en 2022, pour répondre aux besoins de nombreux utilisateurs, des questions relatives à certaines caractéristiques physiques ont été posées à tous les individus se trouvant dans les ménages ordinaires. Ainsi, six (06) types de caractéristiques physiques ont été retenus dans le questionnaire qui sont : Bossu ; Bossu ; Nain ; Albinos et Bossu ; Albinos et Nain ; Bossu et Nain ; Albinos, Bossu et Nain. Les données le tableau 3.4 est indiquent que les caractéristiques physiques visées par le RGPH-5 sont rares (de l'ordre de 0,3%) dans les deux types de population et ce, quel que soit le sexe.

**Tableau 3.3: Répartition (effectif et %) de la population par certaines caractéristiques physiques selon le type de population et le sexe.**

Caractéristiques physiques	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Aucune	99,70	99,70	99,70	99,70	99,70	99,70	99,70	99,70	99,70
Albinos, Bossu ou Nain	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
<b>Ensemble</b>	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	%	236371	198027	434398	10456445	10456744	20913189	10692816	10654771

Les effectifs de nomades ayant au moins une des caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain) sont plus importants à Gao (304), Ménaka (291), Kidal (282), Tombouctou (125) et Taoudenni (142); pour un effectif total de 1150 nomades. Voir Tableau A.3.1. en annexe.

## 3.2. Dynamique démographique

Cette section traite de la nuptialité, la fécondité des femmes et la survie des parents des personnes nomades.

### 3.2.1 Nuptialité

L'objet de cette sous-section est d'analyser la nuptialité de la population nomade âgée de 12 ans ou plus. Cette analyse est intéressante tant sur le plan démographique que sur le plan social. En effet, l'entrée en première union agit sur la dynamique de la population à travers son effet sur la fécondité ; elle influe sur le statut social des individus qui se voient investis de nouvelles missions au sein de leur société suite à leur passage du statut de célibataire à celui de marié.

#### 3.2.1.1 Etat matrimonial

Les données du tableau 3.4 indiquent que la proportion des célibataires de sexe masculin est nettement inférieure chez les nomades (35,50%) à celle des sédentaires (43,60%). Par contre, pour le sexe féminin, les proportions de célibataires sont quasi-identiques chez les nomades et chez les sédentaires (moins de 28%).

**Tableau 3.4: Répartition (effectif et %) de la population de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe.**

État matrimonial		Nomade		Sédentaire	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Célibataire		36,40	27,10	43,60	27,70
Monogame		57,10	60,60	38,50	41,40
Polygame 2		3,80	5,90	11,40	19,50
Polygame 3		0,10	0,20	1,30	3,20
Polygame 4		0,10	0,10	0,20	0,70
Polygame 5 et plus		0,00	0,00	0,00	0,10
Divorcé(e)		0,30	0,90	0,20	0,50
Séparé(e)		0,20	0,50	0,20	0,50
Veuf		0,50	3,20	0,40	3,80
Union libre/ Concubinage		1,50	1,30	4,10	2,60
Ensemble	%	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectif	143013	127166	6182129	6439949

### 3.2.1.2 Nuptialité des adolescents (12-19 ans)

Le Mali étant un pays de tradition forte, la nuptialité reste marquée pour la tranche d'âge 12-19 ans. Officiellement au Mali, l'âge requis pour le mariage de la jeune fille est fixé à 16 ans selon le Code de personne et de la Famille qui est en vigueur.

Les données du tableau 3.5 indiquent que les proportions d'adolescentes mariées sont élevées chez les nomades que les sédentaires dans l'ensemble et quel que soit le sexe. Elle est de 6,5% chez les nomades masculins contre 2,3% chez les sédentaires. Pour les adolescentes, elle est de 25,1% chez les nomades contre 20,7% chez les sédentaires.

**Tableau 3.5: Proportion (%) d'adolescentes (12-19 ans) mariées par type de population selon le sexe.**

Type de population	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nomade	6,5	25,1	15,2
Sédentaire	2,3	20,7	11,6

### 3.2.2 Fécondité des femmes nomades

La fécondité est l'un des phénomènes démographiques très sensible dans tous les pays.

Les données du tableau 3.6 montrent que la fécondité est beaucoup plus élevée chez les femmes sédentaires que les nomades avec un ISF de 6,1 contre 4,0. En outre, le calendrier de la fécondité dans les deux types de population est divergent. En effet, chez les femmes sédentaires, la fécondité est concentrée entre 20 et 39 ans tandis que chez les nomades, elle est concentrée entre 20 et 34 ans. Il

faut également relever le fait que la fécondité des adolescentes est plus marquée chez les nomades avec un taux de fécondité de 169‰ à 15-19 ans contre 128‰ pour les sédentaires.

L'âge moyen à la procréation (AMP) est pratiquement le même pour les deux catégories de population (30 ans).

**Tableau 3.6: Taux de fécondité (‰) et âge moyen à la procréation par groupe d'âges selon le type de population**

Groupe d'âges	Type de population		
	Nomade	Sédentaire	Ensemble
15-19	169,30	128,2	129,00
20-24	175,50	246,5	245,10
25-29	163,30	276,6	274,30
30-34	149,00	245,8	243,60
35-39	52,00	191,1	188,20
40-44	48,30	96,6	95,40
45-49	35,60	42,2	42,10
<b>ISF</b>	<b>4,0</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>
<b>AMP</b>	<b>30,1</b>	<b>29,9</b>	<b>29,9</b>

### 3.2.3. Survie des parents nomades

Au RGPH5 de 2022, des questions relatives à la survie des parents biologiques ont été posées à tous les individus vivant dans les ménages ordinaires. L'objectif était de savoir si le père ou la mère de l'individu était en vie au moment du dénombrement.

#### 3.2.3.1 Survie du père

La survie du père dans ce tableau 3.7 varie selon l'âge de la personne recensée aussi bien pour les nomades que pour les sédentaires. Les données montrent que quelle que soit la tranche d'âges, les proportions de personnes ayant leur père en vie dans le ménage sont plus élevées chez les nomades. Si 94,60% des enfants âgés 0 -14 ans ont leur père en vie dans le ménage seulement 16,90% de personnes à 60 ans ou plus ont leur père qui vit dans le ménage.

**Tableau 3.7: Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires par survie du père selon le groupe d'âges.**

Groupe d'âges	Survie du père						
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ensemble	
						%	Effectif
<b>Nomade</b>							
0-14 ans	94,60	3,20	0,10	2,00	0,10	100,00	188323
15-24 ans	71,50	22,60	0,30	5,60	0,00	100,00	76815
25-34 ans	42,60	44,60	0,50	12,30	0,00	100,00	56241
35-59 ans	23,10	43,60	0,50	32,80	0,00	100,00	72824
60 ans ou plus	16,90	21,70	0,40	61,00	0,00	100,00	19740
<b>Sédentaire</b>							
0-14 ans	88,80	7,50	0,70	2,90	0,10	100,00	9851018
15-24 ans	61,60	24,90	0,70	12,30	0,50	100,00	4009618
25-34 ans	37,40	31,90	0,70	29,30	0,70	100,00	2672096
35-59 ans	19,30	18,30	0,40	61,30	0,70	100,00	3366421
60 ans ou plus	7,60	3,20	0,10	88,30	0,80	100,00	957812

### 3.2.3.2 Survie de la mère

Concernant la survie de la mère, les résultats de ce tableau 3.8 montrent que celle-ci varie également avec l'âge de la personne recensée tant chez les nomades que chez les sédentaires. Les enfants de 0-14 dont la mère vit dans le ménage sont de 94,50% contre 4,1 0% chez leurs homologues du même groupe d'âges dont la mère vit en dehors du ménage. Ce pourcentage diminue au fur et à mesure qu'on avance en âge.

**Tableau 3.8: Répartition (effectif et %) de la population des ménages ordinaires par survie de la mère selon le groupe d'âges.**

Groupe d'âges	Survie du père						
	En vie dans le ménage	En vie au Mali hors du ménage	En vie hors du Mali	Décédé	NSP	Ensemble	
						%	Effectif
<b>Nomade</b>							
0-14 ans	94,5	4,1	0,1	1,3	0,1	100,0	188323
15-24 ans	71,4	24,4	0,3	3,9	0,0	100,0	76815
25-34 ans	42,2	47,4	0,5	9,9	0,0	100,0	56241
35-59 ans	23,8	46,9	0,5	28,8	0,0	100,0	72824
60 ans ou plus	17,5	23,0	0,3	59,2	0,0	100,0	19740
<b>Sédentaire</b>							
0-14 ans	94,50	4,10	0,10	1,30	0,10	100,00	9851018
15-24 ans	71,40	24,40	0,30	3,90	0,00	100,00	4009618
25-34 ans	42,20	47,40	0,50	9,90	0,00	100,00	2672096
35-59 ans	23,80	46,90	0,50	28,80	0,00	100,00	3366421
60 ans ou plus	17,50	23,00	0,30	59,20	0,00	100,00	957812

### 3.3. Vue d'ensemble

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques indique le taux de handicap est moins élevé chez les nomades que les sédentaires (0,56% contre 0,77%). Les caractéristiques physiques particulières visées par le RGPH-5 (albinos, bossu, nain) sont rares au sein de la population nomade (de l'ordre de 0,3%).

Les données montrent que la proportion des célibataires de sexe masculin est nettement inférieure chez les nomades (35,50%) à celle des sédentaires (43,60%). Par contre, pour le sexe féminin, les proportions de célibataires sont quasi-identiques chez les nomades et chez les sédentaires (moins de 28%).

Les femmes nomades font en moyenne moins d'enfant que les sédentaires avec un ISF de 4,0 contre 6,1. La fécondité des adolescentes semble être plus forte chez les nomades.

Pour ce qui est de la survie des parents, les enfants nomades sont davantage dans le ménage que leurs parents comparativement aux sédentaires. Les proportions de personnes ayant leur père ou leur mère en vie dans le ménage sont plus élevées chez les nomades.

## CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ECONOMIQUES DES NOMADES

Ce chapitre aborde les caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté des nomades. Il est structuré autour de la question sur leur appartenance religieuse, ethnique, la langue parlée, leur nationalité, leur déclaration à l'état civil, la possession d'acte de naissance et l'enrôlement au RAVEC.

### 4.1. Caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté

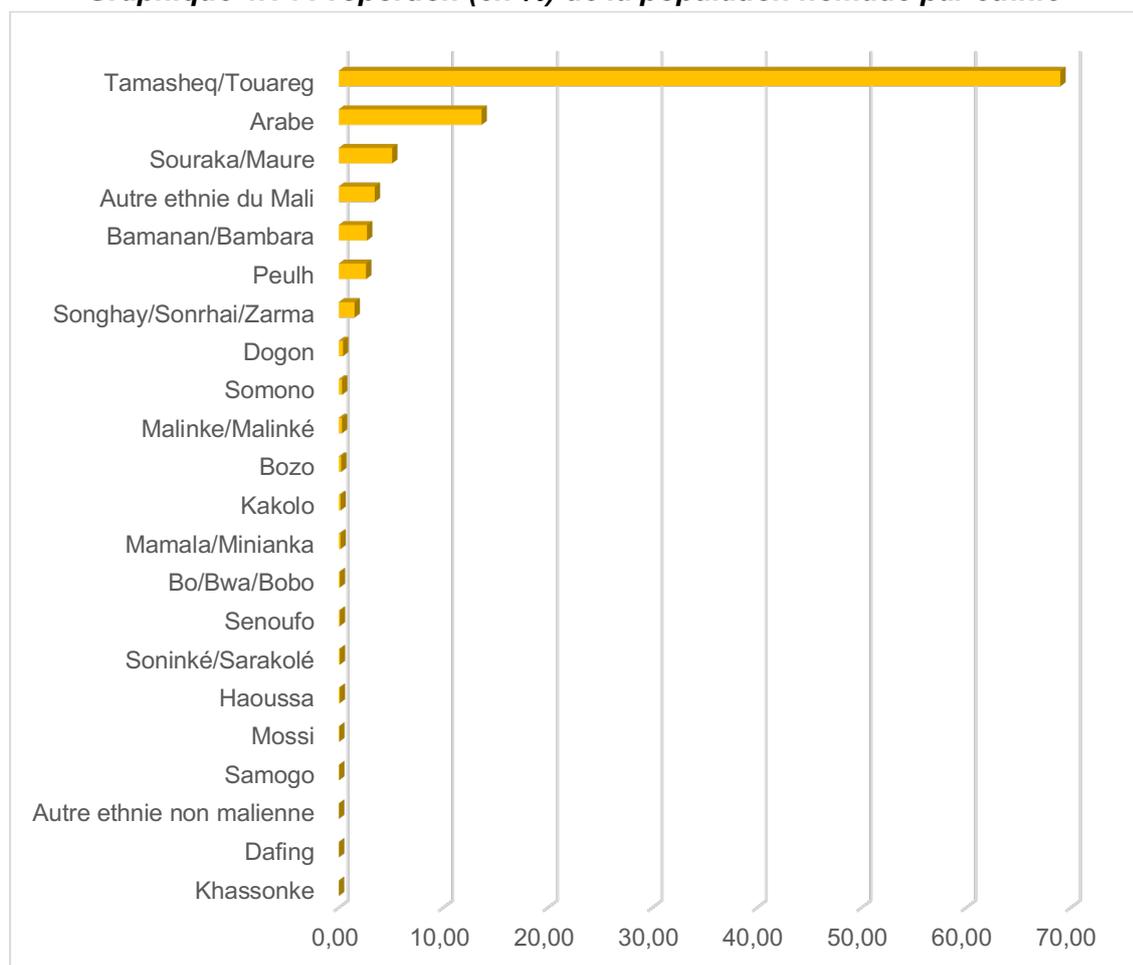
Les caractéristiques socioculturelles et de citoyenneté concernent l'appartenance ethnique, la langue parlée, la nationalité et l'appartenance religieuse.

#### 4.1.1 Appartenance ethnique

Dans le tableau A.4.1 en annexe, la population nomade est constituée majoritairement de l'ethnie Tamasheq /Touareg (69,0%). Ensuite, suivent les ethnies arabe et Souraka / maure.

La population nomade du groupe ethnique Tamasheq /Touareg est plus représentée dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudenni.

**Graphique 4.1 : Proportion (en %) de la population nomade par ethnie**

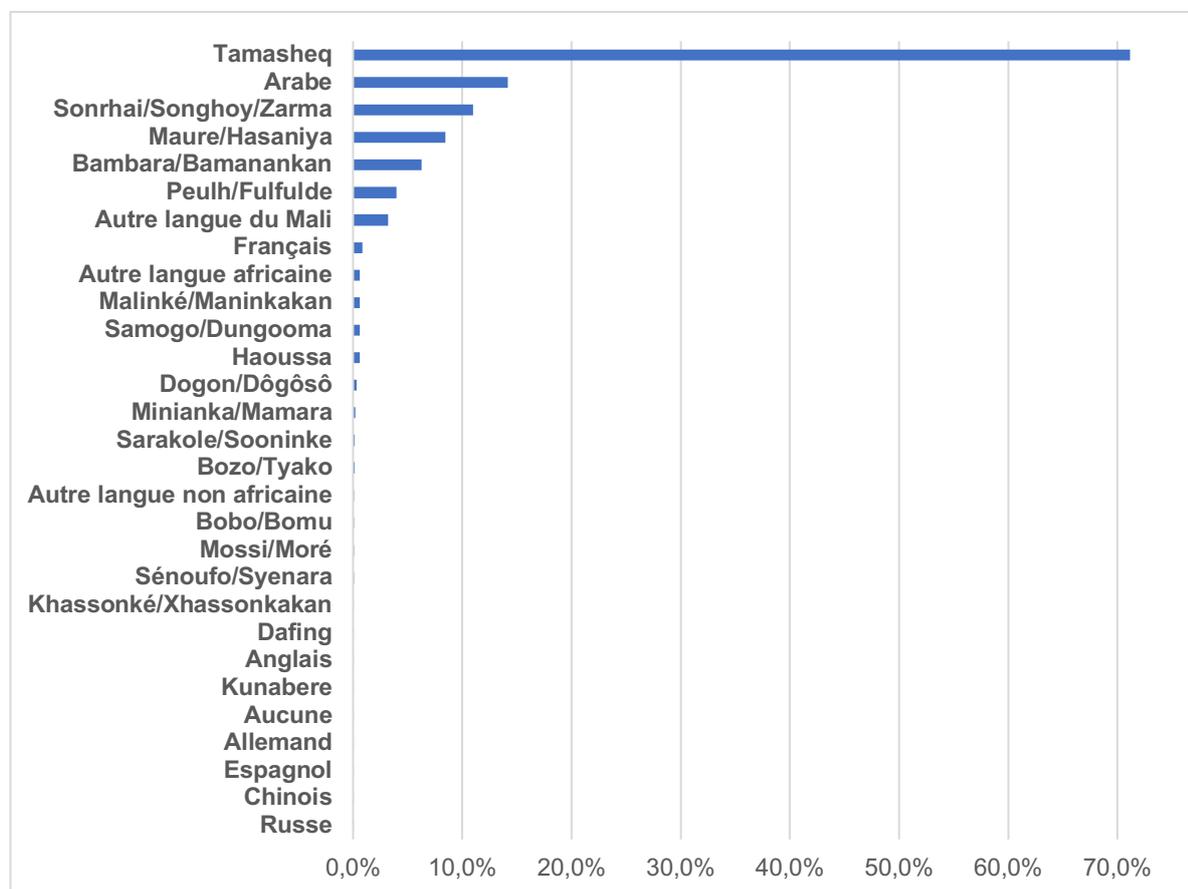


### 4.1.2 Langues parlées

Il s'agit de la langue habituellement parlée par l'individu même s'il parle d'autres langues.

Il ressort des données du graphique 4.2 que les deux principales langues plus parlées par les nomades sont le tamasheq (71,20%) et l'arabe (14,20%). Les données mettent en évidence des disparités régionales en ce sens que les nomades parlent généralement les langues couramment parlées dans les différentes régions. Ainsi, excepté celles de Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudenni et Nara, plus de la moitié de la population nomade parle bambara dans les autres régions du pays. Les proportions sont de 91,90% à Sikasso, 95,10% à Koutiala, 89,00% à Ségou, 88,8% à Dioïla. Le tamasheq est parlé par 88,30% de la population nomade à Ménaka et le Soninké par 11,60% de la population nomade de Nara.

**Graphique 4.2 : Proportion (en %) de la population nomade de 3 ans ou plus par langue parlée**



En ce qui concerne le nombre de langues parlées dans le tableau 4.1, près de 80% de la population nomade parle une seule langue, quel que soit le sexe. Les proportions de nomades qui parlent deux et trois langues ou plus sont respectivement de 15,50% et 6,10%.

**Tableau 4.1: Répartition (%) de la population par nombre de langues parlées selon le type de population et le sexe.**

Sexe	Nombre de langues parlées					
	Aucune	Une seule langue	Deux langues	Trois langues ou plus	Ensemble	Effectif (3 ans ou plus)
<b>Nomade</b>						
<b>Masculin</b>	0,00	78,00	15,70	6,30	<b>100,00</b>	<b>215207</b>
<b>Féminin</b>	0,00	79,00	15,20	5,80	<b>100,00</b>	<b>182412</b>
<b>Ensemble</b>	0,00	78,40	15,50	6,10	<b>100,00</b>	<b>397620</b>
<b>Sédentaire</b>						
<b>Masculin</b>	0,10	61,60	29,50	8,80	<b>100,00</b>	<b>9340262</b>
<b>Féminin</b>	0,00	64,70	28,80	6,50	<b>100,00</b>	<b>9403705</b>
<b>Ensemble</b>	0,10	63,10	29,10	7,70	<b>100,00</b>	<b>18743967</b>
<b>Ensemble</b>						
<b>Masculin</b>	0,10	61,90	29,20	8,80	<b>100,00</b>	<b>9555469</b>
<b>Féminin</b>	0,00	64,90	28,60	6,50	<b>100,00</b>	<b>9586118</b>
<b>Ensemble</b>	0,10	63,40	28,90	7,60	<b>100,00</b>	<b>19141587</b>

#### 4.1.3 Nationalité

A titre de rappel, la nationalité est l'appartenance juridique d'un individu à un pays, un Etat. Il est donc important de connaître l'effectif de la population selon leurs nationalités d'origine.

L'examen du tableau 4.2 montre que la quasi-totalité des nomades et des sédentaires est constituée de Maliens, soient respectivement 99,49% de nomades et 99,86% de sédentaires.

**Tableau 4.2: Répartition (%) de la population par nationalité selon le sexe.**

Nationalité	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Malienn	99,85	99,87	99,86	99,5	99,49	99,49
Etrangère	0,10	0,08	0,09	0,45	0,45	0,45
Apatride	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
NSP	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Effectif</b>	<b>236371</b>	<b>198027</b>	<b>434398</b>	<b>10456445</b>	<b>10456744</b>	<b>20913189</b>

#### 4.1.4. Déclaration à l'état civil et possession d'acte de naissance

L'analyse du Tableau 4.3 montre que le taux de possession d'acte de naissance ainsi que le taux de déclaration des naissances varient fortement selon le type de population (sédentaire ou nomade). Quant à la variation de ces deux indicateurs selon le sexe, il existe peu de différence entre les hommes et les femmes pour chaque type de population. Le taux de possession d'acte de naissance ainsi que le taux de déclaration des naissances chez les nomades restent inférieurs à celui des sédentaires aussi bien pour les

hommes que pour les femmes. En effet, chez les nomades, les taux de possession d'acte de naissance et de déclaration des naissances sont de 52% et 69,60% respectivement, ceux des sédentaires sont de 84% et 90,30% respectivement, soit une différence de 32 points pour la possession d'acte et 20,6 points pour la déclaration. Cette même tendance s'observe dans les sous populations féminines des deux groupes. En effet, parmi les femmes nomades, 51,80% disposent d'un acte de naissance et 69,50% sont déclarés à l'état civil, ce taux s'élève à 83% et 89,5% respectivement pour les femmes sédentaires, soit une différence d'environ points pour la possession d'acte et 20 points pour la déclaration des naissances. Mais la différence entre hommes et femmes est plus importante chez les sédentaires que chez les nomades (2,10 points contre 0,30 points pour la possession d'acte et 1,50 points contre 0,20 points pour la déclaration des naissances (voir Tableau 4.3).

**Tableau 4.3: Taux de déclaration de naissance et taux de possession d'acte de naissance selon le type de population et le sexe.**

Type de population	Taux de déclaration des naissances			Taux de possession d'acte de naissance		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sédentaire	91,00	89,50	90,30	85,10	83,00	84,00
Nomade	69,70	69,50	69,60	52,10	51,80	52,00
<b>Ensemble</b>	<b>90,60</b>	<b>89,10</b>	<b>89,90</b>	<b>84,40</b>	<b>82,40</b>	<b>83,40</b>

L'état civil est une institution légale ayant pour objet l'enregistrement officiel, d'une part de différentes données relatives à la naissance, au décès et au mariage, et d'autre part des événements comme le divorce, la séparation, l'adoption. Au RGPH5, il a été demandé à tous les individus vivant dans les ménages ordinaires s'ils ont été enregistrés à l'état civil.

Dans ce tableau 4.4 ; 69,60% de nomades ont été déclarés à l'état civil, 52,00% possèdent un acte de naissance et 30,40% ne possèdent pas et n'a pas été déclaré à l'état civil. Cependant c'est dans le groupe d'âges 40-44 ans que le maximum a été déclaré à l'état civil avec 73,30% ; le plus faible taux est observé à 5-9 ans avec 66,60%. Cependant c'est le taux de possession d'acte de naissance qui est plus faible dans le groupe d'âges 0-4 ans avec 46,6% et plus élevé dans le groupe d'âges 50-54 avec 58,40%. Dans tous les groupes d'âges, plus de 25% de la population nomade ne possèdent pas d'acte de naissance et n'ont pas été déclarés à l'état civil.

**Tableau 4.4: Proportion (%) de la population nomade déclarée à l'état civil et proportion (%) possédant ou ne possédant pas un acte de naissance par groupe d'âges quinquennaux.**

Groupe d'âges	Déclaré à l'état civil	Possède un acte de naissance	Ne possède pas et n'a pas été déclaré à l'état civil
0-4 ans	66,80	46,60	33,20
5-9 ans	47,40	33,40	33,4
10-14 ans	49,10	31,80	31,8
15-19 ans	51,90	31,20	31,2
20-24 ans	71,10	54,20	28,90
25-29 ans	72,00	55,50	28,00
30-34 ans	72,70	57,10	27,30

Groupe d'âges		Déclaré à l'état civil	Possède un acte de naissance	Ne possède pas et n'a pas été déclaré à l'état civil
35-39 ans		73,00	58,20	27,00
40-44 ans		73,30	57,50	26,70
45-49 ans		71,70	56,70	28,30
50-54 ans		72,30	58,40	27,70
55-59 ans		70,90	55,80	29,10
60-64 ans		73,80	54,90	26,20
65-69 ans		71,70	57,50	28,30
70-74 ans		72,40	57,60	27,60
75-79 ans		69,50	53,70	30,50
80 ans et +		70,00	50,30	30,00
Ensemble		<b>69,60</b>	<b>52,00</b>	<b>30,40</b>
	Effectif	<b>302322</b>	<b>225783</b>	<b>132076</b>

#### 4.1.5 Enrôlement au RAVEC

Depuis 2008, le Mali construit une étape décisive de son développement et de son histoire en mettant en place une solution d'enregistrement biométrique de sa population, le Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC). Le RAVEC est une volonté politique des autorités du pays qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation et de la modernisation du système d'état civil national. Ce recensement est une opération exhaustive qui concerne l'ensemble des citoyens maliens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Lors du RGPH5 en 2022, des questions relatives au RAVEC ont été posées à tous les maliens se trouvant dans les ménages ordinaires. Les données du tableau 4.5 indiquent qu'il n'existe pratiquement pas de différence entre nomades et sédentaires en ce qui concerne l'enrôlement au RAVEC ; le taux pour chaque type de population se situant autour de 40%.

**Tableau 4.5: Taux d'enrôlement (%) au RAVEC selon le type de population et le sexe**

Sexe	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)
Masculin	92880	40,70	4164570	40,10	4257449	40,10
Féminin	78605	40,90	4089195	39,30	4167800	39,40
<b>Ensemble</b>	<b>171485</b>	<b>40,80</b>	<b>8253764</b>	<b>39,70</b>	<b>8425249</b>	<b>39,7</b>

On observe dans ce tableau 4.6, une grande disparité du taux d'enrôlement au RAVEC par région. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Douentza (74,50%), Taoudenni (58%) et Tombouctou 46% et les taux les plus faibles ont été enregistrés dans les régions de Niou 7,60%, Kayes 12,20% et à Ségou avec 15,10%.

**Tableau 4.6: Taux d'enrôlement (%) au RAVEC selon le type de population et la région de résidence**

Région	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)
Kayes	328	12,20	608065	33,60	608393	33,5
Koulikoro	925	21,60	815403	36,50	816327	36,5
Sikasso	171	17,80	596544	39,30	596715	39,3
Ségou	375	15,10	873859	39,80	874234	39,8
Mopti	639	63,90	406618	48,70	407257	48,7
Tombouctou	31782	46,00	308302	49,50	340084	49,2
Gao	52812	34,80	220733	42,30	273545	40,7
Kidal	2785	17,90	9783	24,00	12569	21,8
Taoudenni	27140	58,00	31324	59,70	58464	58,9
Ménaka	52303	44,30	42505	40,00	94808	42,3
Nioro	150	7,60	214081	32,30	214232	32,2
Kita	272	31,20	209501	30,90	209774	30,9
Dioïla	23	18,50	260447	38,70	260470	38,7
Nara	29	13,20	96966	35,10	96996	35,1
Bougouni	248	21,80	577828	37,10	578076	37
Koutiala	46	10,50	426343	37,10	426389	37,1
San	521	57,60	337682	41,60	338203	41,6
Douentza	515	74,50	74100	50,70	74615	50,8
Bandiagara	420	49,60	304822	42,60	305242	42,6
Bamako			1838858	44,10	1838858	44,1
<b>Ensemble</b>	<b>171485</b>	<b>40,80</b>	<b>8253764</b>	<b>39,70</b>	<b>8425249</b>	<b>39,70</b>

## 4.2. Situation en matière d'éducation

Dans cette section, la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, le statut et la langue d'alphabétisation sont traités.

### 4.2.1 Fréquentation scolaire

L'éducation joue un rôle important dans la vie d'un individu et influence son comportement dans beaucoup de domaines, notamment sur le plan social, culturel et économique. Cette section présente le niveau de fréquentation scolaire de la population de 3 ans ou plus. Le résultat saillant qui ressort du tableau est qu'il existe un grand écart entre sédentaires et nomades en ce qui concerne la fréquentation scolaire en défaveur des nomades. En effet, selon le tableau 4.7, à peine 1,10% des nomades de « 3 ans et plus » fréquentent effectivement un établissement scolaire au moment du recensement contre 20,70% de sédentaires du même groupe d'âges. Ce résultat pose un problème d'inclusion sociale dont pourrait souffrir les populations nomades du fait de leurs perpétuels mouvements alors l'école est fixe et convient mieux au mode de vie des sédentaires.

**Tableau 4.7: Répartition (%) de la population âgée de 3 ans ou plus par fréquentation scolaire selon le type de population et le sexe.**

Fréquentation scolaire	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
N'a jamais fréquenté	97,50	97,90	97,70	60,40	66,80	63,60
A fréquenté et ne fréquente plus	1,40	1,10	1,20	17,60	13,80	15,70
Fréquente actuellement	1,10	1,00	1,10	22,00	19,40	20,70
Ensemble (%)	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
Ensemble (effectif)	<b>215207</b>	<b>182412</b>	<b>397620</b>	<b>9340262</b>	<b>9403705</b>	<b>18743967</b>

Dans le tableau 4.8, la proportion des personnes âgées de 3 ans ou plus qui n'ont jamais fréquenté l'école varié selon la région. La proportion la plus élevée se trouve dans la région de Kidal (96,60% chez les femmes et 95,50% chez les hommes) tandis que la proportion la plus faible se trouve dans la région de Bougouni (82,50% pour les femmes et 80,40% pour les hommes). On peut même affirmer que la quasi-totalité de la population nomade ne fréquente pas l'école ; en effet, 97,50% des hommes nomades et 97,90% des femmes n'ont jamais fréquenté l'école.

Quant aux taux de fréquentation scolaire des nomades selon la région, il apparaît que le plus élevé se trouve à Sikasso avec 17,60% pour les filles et 14,20% pour les garçons. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Kidal (0,20%), Taoudenni (0,60%) et Tombouctou (0,60%).

**Tableau 4.8: Répartition (%) de la population nomade âgée de 3 ans ou plus par fréquentation scolaire selon la région et le sexe.**

Région	Masculin				Féminin			
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ensemble (%)	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ensemble (%)
Kayes	91,10	4,80	4,10	<b>100,00</b>	94,70	1,90	3,40	<b>100,00</b>
Koulikoro	81,40	12,70	5,90	<b>100,00</b>	87,90	6,70	5,40	<b>100,00</b>
Sikasso	75,50	10,30	14,20	<b>100,00</b>	74,50	7,90	17,60	<b>100,00</b>
Ségou	84,90	6,80	8,30	<b>100,00</b>	87,20	5,20	7,60	<b>100,00</b>
Mopti	89,70	6,50	3,80	<b>100,00</b>	94,90	3,00	2,20	<b>100,00</b>
Tombouctou	97,60	1,70	0,70	<b>100,00</b>	98,10	1,30	0,70	<b>100,00</b>
Gao	98,30	1,00	0,70	<b>100,00</b>	98,80	0,70	0,50	<b>100,00</b>
Kidal	99,50	0,30	0,20	<b>100,00</b>	99,60	0,10	0,20	<b>100,00</b>
Taoudenni	98,90	0,60	0,50	<b>100,00</b>	98,80	0,60	0,60	<b>100,00</b>
Ménaka	97,00	1,30	1,70	<b>100,00</b>	97,10	1,40	1,50	<b>100,00</b>
Nioro	97,90	0,90	1,20	<b>100,00</b>	98,80	0,40	0,70	<b>100,00</b>
Kita	84,70	6,30	9,00	<b>100,00</b>	91,60	1,90	6,50	<b>100,00</b>
Dioïla	81,30	4,60	14,10	<b>100,00</b>	73,50	2,90	23,50	<b>100,00</b>
Nara	92,50	6,10	1,40	<b>100,00</b>	93,20	1,70	5,10	<b>100,00</b>

Région	Masculin				Féminin			
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquenté plus	Fréquente actuellement	Ensemble (%)	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquenté plus	Fréquente actuellement	Ensemble (%)
Bougouni	80,40	12,20	7,40	100,00	82,50	10,40	7,10	100,00
Koutiala	90,20	5,80	4,00	100,00	86,50	5,30	8,20	100,00
San	95,60	1,20	3,20	100,00	94,30	1,50	4,20	100,00
Douentza	94,70	1,70	3,60	100,00	95,50	2,40	2,10	100,00
Bandiagara	92,30	7,00	0,70	100,00	94,30	4,20	1,50	100,00
Bamako	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	97,50	1,40	1,10	100,00	97,90	1,10	1,00	100,00

#### 4.2.2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction influence beaucoup de phénomènes sociodémographiques, économiques, culturels etc. Il est donc important de ventiler les types de populations âgées de 3 ans ou plus selon cet indicateur. L'examen des données du tableau 4.9 indique que le niveau d'instruction est beaucoup plus bas chez les nomades que les sédentaires. En effet, 94,9% des nomades sont sans niveau d'instruction contre 64,8% chez les nomades. La même situation est observée quel que soit le groupe d'âges. Seulement, 3,8% des nomades ont le niveau fondamental 1 et il n'y a presque pas de nomades ayant dépassé le niveau secondaire.

Cela fait dire qu'il y a beaucoup de marginalisation et d'abandon scolaires dans le système éducatif malien.

**Tableau 4.9: Répartition (%) de la population nomade âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le type de population et le groupe d'âges.**

Grand groupe d'âges	Niveau d'instruction							
	Aucun	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Post-secondaire non supérieur	Supérieur	Ensemble	
							%	Effectif
<b>Nomade</b>								
3-14	90,50	7,40	2,00	0,00	0,00	0,00	100,00	157920
15-24	97,10	1,70	0,70	0,50	0,00	0,00	100,00	80468
25-34	97,90	1,00	0,50	0,40	0,10	0,10	100,00	60046
35-59	98,90	0,70	0,20	0,10	0,00	0,00	100,00	77784
60 ans et plus	99,40	0,30	0,10	0,00	0,00	0,10	100,00	21401
<b>Ensemble</b>	94,90	3,80	1,10	0,20	0,00	0,00	100,00	397620
<b>Sédentaire</b>								
3-14	64,00	31,60	4,40	0,00	0,00	0,00	100,00	7703414
15-24	52,20	14,40	16,00	14,10	0,50	2,80	100,00	4019254
25-34	63,50	10,90	9,70	9,40	1,20	5,30	100,00	2680834
35-59	76,40	9,20	5,20	4,70	1,00	3,50	100,00	3378819
60 ans et plus	86,10	5,10	3,00	2,60	0,70	2,50	100,00	961646
<b>Ensemble</b>	64,80	19,60	7,70	5,30	0,50	2,10	100,00	18743967

### 4.2.3 Statut d’alphabétisation et langue d’alphabétisation

L’alphabétisation est ici considérée comme le fait pour une personne de 12 ans ou plus de savoir lire et écrire dans une langue quelconque. Les résultats du RGPH5 révèlent un faible niveau global d’alphabétisation. En effet, un peu plus de trois personnes sur dix (34,60%) seulement savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Cette proportion au niveau national cache des variations importantes entre les types de population dans toutes les régions. Les données du tableau 4.10 montrent que des taux d’alphabétisation (%) de la population nomade âgée de 12 ans ou plus sont plus faibles que ceux des sédentaires, quelle que soit la région. Chez les nomades, les taux les plus élevés sont observés Koutiala (45,80%) , Sikasso (33,30%) et Ségou (25,8%). Pour les sédentaires, c’est le district de Bamako qui occupe le premier rang avec 85,90% pour l’ensemble des deux sexes, suivi de la région de Koulikoro avec 42,40% et pour l’ensemble.

**Tableau 4.10: Taux d’alphabétisation (%) de la population âgée de 12 ans ou plus selon la région, le type de population et le sexe.**

Région	Nomade						Sédentaire		
	Masculin		Féminin		Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Taux (%)		
Kayes	323	24,10	213,00	17,80	536,00	21,60	44,10	32,70	38,20
Koulikoro	850	27,20	344,00	22,50	1194,00	25,90	47,60	37,30	42,40
Sikasso	164	31,20	88,00	37,50	252,00	33,30	44,10	34,60	39,20
Ségou	239	29,20	214,00	21,80	453,00	25,80	42,90	34,40	38,60
Mopti	290	24,70	276,00	23,10	566,00	23,90	34,20	30,50	32,40
Tombouctou	22113	18,60	19961,00	16,60	42074,00	17,70	25,20	22,40	23,80
Gao	52020	17,20	46369,00	14,30	98389,00	15,90	30,60	25,80	28,20
Kidal	12325	23,80	10891,00	21,50	23216,00	22,70	23,10	19,60	21,40
Taoudenni	16900	22,20	14257,00	19,40	31157,00	20,90	21,70	16,90	19,50
Ménaka	36808	20,70	33719,00	14,80	70526,00	17,90	19,80	15,10	17,60
Nioro	97	9,90	76,00	9,70	172,00	9,80	35,80	25,00	30,00
Kita	138	28,70	92,00	19,30	230,00	24,90	44,90	30,50	37,40
Dioula	22	14,30	8,00	12,50	31,00	13,80	41,30	29,50	35,20
Nara	10	0,00	6,00	0,00	16,00	0,00	23,40	18,40	20,80
Bougouni	165	34,70	97,00	22,60	262,00	30,40	38,70	27,70	33,10
Koutiala	15	57,10	12,00	30,00	27,00	45,80	44,50	34,20	39,10
San	97	6,40	93,00	6,70	189,00	6,50	41,90	31,90	36,90
Douentza	175	19,50	171,00	11,90	346,00	15,70	26,20	22,10	24,20
Bandiagara	263	21,70	279,00	17,10	541,00	19,50	27,50	21,30	24,30
Bamako	0		0,00		0,00		70,70	61,30	65,90
<b>Ensemble</b>	<b>143013</b>	<b>19,50</b>	<b>127166</b>	<b>15,90</b>	<b>270178</b>	<b>17,80</b>	<b>47</b>	<b>37,80</b>	<b>42,30</b>

Le tableau 4.11 indique que les taux d’alphabétisation diminuent avec l’âge chez les nomades ; les taux les plus élevés étant observés dans la tranche d’âges 12-24 ans. Ce taux est plus élevé à Bougouni, Koutiala et Kidal. Ceci pourrait s’expliquer l’éloignement de la Compagnie Malienne du Développement des Textiles (CMDT) qui a mis en place une stratégie d’alphabétisation s’appuyant sur plusieurs Centres d’Alphabétisation Fonctionnelles (CAF). Chez les 35 ans et plus, les taux les plus élevés sont observés à Koulikoro et Ségou.

**Tableau 4.11: Taux d’alphabétisation (%) de la population nomade âgée de 12 ans ou plus selon la région et le groupe d’âges**

Région	Tranche d’âges							
	12-24 ans		25-34 ans		35 ans et plus		Ensemble (12 ans ou plus)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	222	36,70	125	16,20	189	7,80	536	21,60
Koulikoro	428	25,80	497	25,70	269	26,20	1194	25,90
Sikasso	77	40,80	90	33,70	85	26,30	252	33,30
Ségou	151	41,50	105	21,00	196	16,90	453	25,80
Mopti	244	34,70	107	22,00	216	12,80	566	23,90
Tombouctou	17356	33,10	8042	7,10	16676	6,60	42074	17,70
Gao	39680	29,90	21739	5,90	36970	6,50	98389	15,90
Kidal	9666	41,40	5554	4,50	7996	8,00	23216	22,70
Taoudenni	12820	34,30	6755	12,10	11581	11,10	31157	20,90
Ménaka	29725	32,60	16597	6,60	24205	7,70	70526	17,90
Nioro	34	19,40	45	4,70	94	9,00	172	9,80
Kita	78	41,10	51	16,30	101	16,80	230	24,90
Dioïla	13	25,00	9	11,10	8	0,00	31	13,80
Nara	5	0,00	3	0,00	7	0,00	16	0,00
Bougouni	71	44,50	73	26,90	118	24,30	262	30,40
Koutiala	9	42,90	10	66,70	9	25,00	27	45,80
San	49	16,70	49	4,20	91	2,30	189	6,50
Douentza	91	47,10	95	3,40	160	5,30	346	15,70
Bandiagara	229	38,60	100	10,00	213	1,40	541	19,50
Bamako	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>110947</b>	<b>32,40</b>	<b>60046</b>	<b>7,30</b>	<b>99185</b>	<b>7,60</b>	<b>270178</b>	<b>17,80</b>

Le tableau 4.12 montre que le français est la langue d’alphabétisation la plus utilisée par les sédentaires (32,70%) à la différence des nomades dont la langue la plus utilisée est l’arabe (15,40%), avec des écarts relativement importants entre les deux sexes. Cependant nous relevons tout de même le poids élevé de la modalité « Autre » (71,40%) pour les nomades qui ne permet pas de tirer une conclusion. La modalité « autre » affiche par ailleurs un poids non négligeable chez les sédentaires (17,40%).

**Tableau 4.12: Répartition (%) de la population âgée de 12 ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque par la langue d’alphabétisation selon le type de population et le sexe.**

Langue d’alphabétisation	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Le français uniquement	7,00	6,20	6,70	37,20	27,20	32,70
L’arabe uniquement	22,30	4,20	15,40	5,40	2,60	4,10
L’anglais uniquement	0,10	0,00	0,10	0,10	0,00	0,00
Une langue nationale uniquement	0,40	0,10	0,30	0,70	0,20	0,50
Une autre langue étrangère uniquement	0,10	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00

Langue d'alphabétisation		Nomade			Sédentaire		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Le français et une langue nationale		1,40	2,40	1,80	11,00	14,40	12,60
L'arabe et une langue nationale		1,30	1,10	1,20	1,80	3,20	2,40
L'anglais et une langue nationale		0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00
Le français et l'arabe		0,80	0,40	0,60	1,30	0,50	0,90
Le français et l'anglais		1,60	1,90	1,70	16,60	20,80	18,50
Le français et une autre langue étrangère		0,60	0,60	0,60	10,20	11,40	10,70
Une langue nationale et une autre langue étrangère		0,10	0,00	0,10	0,10	0,00	0,10
Autre		64,40	82,90	71,40	15,50	19,60	17,40
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,0</b>
	<b>Effectif</b>	<b>25741</b>	<b>18309</b>	<b>44050</b>	<b>2825267</b>	<b>2359009</b>	<b>5184275</b>

### 4.3. Situation par rapport à l'activité économique

Cette section traite de la situation de la population nomade par rapport à l'activité économique, en comparaison avec les sédentaires.

Dans le RGPH-5, les questions sur l'activité économique concernaient uniquement les personnes âgées de 6 ans ou plus. Les analyses effectuées dans cette section concernent uniquement les personnes nomades de 15 ans ou plus. Dans l'ensemble, la population nomade semble avoir un meilleur statut par rapport à l'activité que celle sédentaire quel que soit le sexe. Les personnes occupées représentent 44,6% chez les nomades contre 39,8% de sédentaires. Les proportions de chômeurs sont respectivement de 1,70% et 2,10%. Les nomades, de par la nature de leur activité principale, à savoir l'élevage, présentent moins de personnes hors main d'œuvre.

**Tableau 4.13: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le type de population et le sexe**

Statut par rapport à l'activité		Nomade			Sédentaire			Ensemble		
		Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Occupé		60,70	25,80	44,60	50,60	29,20	39,80	50,80	29,20	39,90
Chômeur		1,70	1,80	1,70	2,40	1,80	2,10	2,40	1,80	2,10
Hors main d'œuvre		37,60	72,40	53,60	47,00	68,90	58,00	46,80	69,00	58,00
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
	<b>Effectif</b>	<b>196007</b>	<b>167850</b>	<b>363857</b>	<b>8516349</b>	<b>8622602</b>	<b>17138951</b>	<b>8712356</b>	<b>8790452</b>	<b>17502808</b>

## 4.4 Vue d'ensemble

L'analyse faite dans ce chapitre a permis de présenter les caractéristiques socioculturelles et économiques de la population nomade. La population nomade est constituée majoritairement de l'ethnie Tamasheq /Touareg (69,00%) et les deux langues principalement parlées par cette population sont le tamasheq (71,20%) et l'arabe (14,20%).

Les taux de possession d'acte de naissance et de déclaration des naissances sont de 52% et 69,6% respectivement, ceux des sédentaires sont de 84% et 90,30% respectivement, soit une différence de 32 points pour la possession d'acte et 20,60 points pour la déclaration de naissance.

Près de 95% de la population nomade n'ont aucun niveau d'instruction. Dans l'ensemble, la population nomade semble avoir un meilleur statut par rapport à l'activité que celle sédentaire quel que soit le sexe. Les proportions de chômeurs sont respectivement de 1,70% et 2,10%.

## CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION NOMADE

Ce chapitre traite de différents aspects des caractéristiques des ménages comprenant le volume des ménages nomades et leur répartition, la taille des ménages, la typologie des ménages, l'accès au statut de chef de ménage, les caractéristiques des chefs de ménages, la structure familiale des ménages. Il aborde également le cadre de vie de la population ainsi que les caractéristiques de l'habitat et la possession des biens durables.

Ce chapitre comprend donc les parties qui sont : caractéristiques des ménages ; cadre de vie et possession de biens durables.

### 5.1 Caractéristiques des ménages

Dans cette section nous allons aborder le volume et la répartition des ménages, la taille des ménages, la typologie des ménages, le statut de chef de ménage et la structure familiale des ménages.

#### 5.1.1 Volume et répartition des ménages

Dans cette sous-section, nous allons mettre en relief les effectifs des ménages et leur proportion par type de population selon la région de résidence. Les données présentées dans ce tableau 5.1 montrent que la distribution des ménages est alignée sur celle de la population tant pour les nomades que pour les sédentaires et Bamako n'abrite aucun ménage nomade étant donné son statut de capitale. Les ménages nomades sont fortement représentés dans les régions de Gao 34,60% et à Ménaka 30,60% suivie de Taoudenni 10,00%.

**Tableau 5.1: Répartition (effectif et %) des ménages ordinaires par région de résidence selon le type de population.**

Région	Type de population					
	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Kayes	151	0,20	162797	7,30	162948	7,10
Koulikoro	715	0,90	198369	8,90	199085	8,70
Sikasso	136	0,20	135158	6,10	135293	5,90
Ségou	125	0,20	221955	10,00	222081	9,70
Mopti	127	0,20	117541	5,30	117668	5,10
Tombouctou	10902	14,50	95974	4,30	106876	4,70
Gao	26087	34,60	85700	3,90	111786	4,90
Kidal	6024	8,00	7935	0,40	13959	0,60
Taoudenni	7511	10,00	9962	0,40	17474	0,80
Ménaka	23092	30,60	20003	0,90	43095	1,90
Nioro	60	0,10	49293	2,20	49353	2,10
Kita	60	0,10	51196	2,30	51256	2,20
Dioïla	12	0,00	71016	3,20	71028	3,10
Nara	5	0,00	23876	1,10	23882	1,00
Bougouni	111	0,10	132516	6,00	132627	5,80
Koutiala	7	0,00	104118	4,70	104125	4,50

Région	Type de population					
	Nomade		Sédentaire		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
San	79	0,10	95157	4,30	95236	4,10
Douentza	62	0,10	16993	0,80	17055	0,70
Bandiagara	128	0,10	82769	3,70	82897	3,70
Bamako	0	0,00	537932	24,20	537932	23,40
<b>Ensemble</b>	<b>75395</b>	<b>100,00</b>	<b>2220259</b>	<b>100,00</b>	<b>2295655</b>	<b>100,00</b>

### 5.1.2 Taille des ménages

Dans le tableau 5.2, la taille des ménages en milieu sédentaire est plus élevée qu'en milieu nomade soit 9,30 personnes contre 5,20 personnes en moyenne. Ces écarts peuvent être expliqués par la polygamie, le phénomène de confiage ou le regroupement familial est fort.

**Tableau 5.2: Taille moyenne des ménages selon le type de population et le sexe du chef de ménage**

Type de population	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nomade	5,70	4,70	5,70
Sédentaire	9,80	6,00	9,40
<b>Ensemble</b>	<b>9,70</b>	<b>6,00</b>	<b>9,30</b>

### 5.1.3 Accès au statut de chef de ménage

Dans le tableau 5.3, le statut du chef de ménage dans la population nomade est majoritairement une affaire d'homme comme c'est le cas au sein de la population sédentaire. Le TNCM est de 31,5% chez les nomades. Il est plus élevé aussi bien chez le sexe masculin (55,2%) que le féminin (5,3%). Le taux le plus élevé se trouve dans la région de Koulikoro avec 61,30% suivie de la région de Sikasso avec 56,20% par contre chez les sédentaires, il est de 35,8% à Ménaka suivi de Taoudenni avec 30,50%. Par rapport au taux brut, le taux le plus élevé est enregistré dans la région de 19,50% dans la région de Ménaka suivi de 17,60% à Koulikoro.

**Tableau 5.3: Taux brut d'accès au statut de chef de ménage (TBCM) et taux net d'accès au statut de chef de ménage (TNCM) de la population nomade selon la région de résidence et le sexe**

Région	Nomade					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	TBCM	TNCM	TBCM	TNCM	TBCM	TNCM
Kayes	10,00	49,00	0,30	2,20	5,50	30,80
Koulikoro	27,30	78,80	3,50	17,70	17,60	61,30
Sikasso	20,30	76,70	2,80	15,80	12,70	56,20
Ségou	10,20	52,80	0,60	3,80	5,50	29,90
Mopti	24,10	48,10	1,70	3,10	13,60	26,00
Tombouctou	28,70	52,30	2,90	4,90	16,80	29,50

Région	Nomade					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	TBCM	TNCM	TBCM	TNCM	TBCM	TNCM
Gao	29,60	53,60	2,30	3,90	17,00	29,90
Kidal	28,90	49,70	3,20	5,20	17,20	28,80
Taoudenni	28,60	47,00	2,70	4,20	17,00	27,20
Ménaka	31,70	64,40	4,50	8,00	19,50	37,00
Nioro	5,50	64,40	0,10	1,40	2,90	36,30
Kita	13,00	46,70	0,00	0,00	6,90	28,60
Dioula	14,70	57,90	0,00	0,00	8,70	40,70
Nara	4,70	55,60	0,00	0,00	2,50	33,30
Bougouni	18,50	70,40	0,50	2,40	10,60	45,40
Koutiala	3,30	53,80	0,00	0,00	1,70	29,20
San	16,90	81,30	0,70	3,50	8,80	43,50
Douentza	15,60	37,30	1,60	3,40	8,90	20,10
Bandiagara	23,10	50,00	3,90	7,50	13,60	27,60
Bamako						
<b>Ensemble</b>	<b>29,30</b>	<b>55,20</b>	<b>3,10</b>	<b>5,30</b>	<b>17,40</b>	<b>31,50</b>

### 5.1.4 Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages

Le tableau 5.4 présente quelques indicateurs sociodémographiques concernant les chefs de ménage par type de population. Une très faible proportion de chef de ménage a moins de 15 ans chez les nomades. Le pourcentage de femmes chefs de ménage est plus élevé chez les nomades (3,1%) que les sédentaires (2,2%). La polygamie est moins pratiquée chez les nomades ; les taux de polygamie sont de 6,8% et 29% respectivement chez les chefs de ménages nomades et les sédentaires.

**Tableau 5.4: Indicateurs sociodémographiques des chefs de ménage selon le type de population et le sexe du chef de ménage.**

Indicateurs sociodémographiques	Nomade			Sédentaire		
	Sexe du chef de ménage					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Proportion (%) des CM de moins de 15 ans	0,10	0,10	0,10	0,00	0,10	0,00
% des femmes CM	nc	3,10	3,10	nc	2,20	2,20
% des ménages dirigés par des femmes	nc	8,00	8,00	nc	10,50	10,50
Taux (%) Célibat définitif chez les CM (12 ans et plus)	0,50	5,00	0,90	0,80	8,20	1,60
Proportion (%) des CM mariés	97,00	50,20	93,30	95,10	58,70	91,30
Taux (%) de polygamie des CM	6,00	23,00	6,80	28,90	29,90	29,00
Taux (%) de handicap chez les CM	0,80	1,00	0,80	2,00	2,30	2,00
Proportion (%) de CM ayant certaines caractéristiques	0,30	0,30	0,30	0,40	0,40	0,40

physiques (Albinos, Bossu, Nain)						
-------------------------------------	--	--	--	--	--	--

## 5.1.5 Structure familiale des ménages

La structure familiale des ménages varie des nomades aux sédentaires et beaucoup influencé par la variable lien de parenté surtout quand il est rapporté au chef de ménage.

### 5.1.5.1 Lien de parenté avec le chef de ménage

Dans ce tableau 5.7, si 17,30% des nomades sont des CM 10,60% sont des sédentaires. 57,24% de nomades sont des enfants du CM contre 40,70% le sont chez les sédentaires. Pour les pères biologiques 0,51% d'enfants nomades sont des enfants du CM. Toutefois 15,26% de nomades sont des époux/épouses contre 10,94% le sont chez les sédentaires. Si les beaux-parents nomades représentent 0,76% ceux des sédentaires compte 7,00%.

**Tableau 5.5: Répartition (%) de la population des ménages ordinaires par lien de parenté avec le chef de ménage selon le type de population et le sexe.**

Lien de parenté avec le chef de ménage	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
CM	17,09	21,14	17,36	10,18	16,72	10,62
Epoux/épouse	16,31	0,29	15,26	11,68	0,68	10,94
Enfant du CM	56,82	63,13	57,24	40,74	40,14	40,7
Père/mère biologique	0,53	0,29	0,51	1,08	0,29	1,02
Autre personne apparentée	8,41	14,1	8,78	27,94	34,09	28,35
Beaux-parents	0,75	0,92	0,76	7,07	5,96	7,00
Sans lien de parenté	0,10	0,12	0,10	1,31	2,13	1,36
%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>Total</b>	<b>405738</b>	<b>28659</b>	<b>434398</b>	<b>19512897</b>	<b>1400292</b>	<b>20913189</b>

### 5.1.5.2 Quelques indicateurs de la structure familiale des ménages

Dans ce tableau 5.6, la proportion des personnes externes au noyau familial est de 8,78% chez les nomades contre 0,10% des proportions (%) des personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage. Toutefois 28,35% de proportion (%) des personnes extérieures au noyau familial contre 1,36% de proportion des personnes extérieures au noyau familial sédentaires. Cela montre que la structure familiale dans notre société est principalement basée sur des liens de parenté.

**Tableau 5.6: Structure familiale des ménages selon le type de population et le sexe du chef de ménage.**

Indicateurs de la structure familiale des ménages	Nomade			Sédentaire		
	Sexe du chef de ménage					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Proportion (%) des personnes extérieures au noyau familial	8,41	14,100	8,78	27,94	34,09	28,35
Proportion (%) des personnes sans lien de parenté avec le CM	0,10	0,12	0,10	1,31	2,13	1,36

## 5.2. Cadre de vie de la population

Les aspects abordés dans cette sous-section sont les suivants : les types de structures habitées par les nomades, le nombre de chambres des structures occupées, l'accès à l'eau de boisson, les sources d'énergie, les modes d'éclairage des ménages, etc.

### 5.2.1 Type de structures habitées par les nomades

Dans le cadre du cinquième recensement, le nombre de chambres à coucher dans le logement a été compté parmi le nombre de pièces que comporte ce logement. Les chambres à coucher dans un logement sont, pour les occupants, des cadres intimes. Dans un logement, le nombre de chambres à coucher doit être suffisant par rapport au nombre d'individus pour permettre la protection de leur intimité et surtout, limiter la promiscuité qui est un facteur de risque de contamination des maladies transmissibles. En effet, l'intérêt de l'appréciation de la densité d'occupation des logements réside dans le fait que les conditions de santé de ses occupants peuvent en dépendre, la promiscuité favorisant la propagation de maladies contagieuses. Il existe des écarts importants dans la répartition de la population et des ménages selon le nombre de chambres du logement entre les deux types de population, avant de donner le détail. En effet alors que près de 80% des ménages et de la population nomade vivent dans les logements d'une ou de deux chambres, chez les nomades c'est moins de la moitié de la population et des ménages qui vit dans ce type de logement.

Les données du tableau 5.7 montrent que 51,00% de la population nomade dorment dans une chambre contre 0,80% qui dorment dans un logement de 10 chambres ou plus. Par contre chez leurs homologues sédentaires, ces chiffres sont respectivement de 19,30% et 8,50%.

**Tableau 5.7: Répartition (%) des ménages ordinaires par nombre de chambres à coucher dans le logement selon le type de population.**

Nombre de chambres à coucher dans le logement	Type de population		
	Nomade	Sédentaire	Ensemble
1	51,8	21,9	22,8
2	27,8	25,6	25,6
3	9,3	14,7	14,6
4	5,2	11,1	11
5	1,9	7	6,8
6	1,1	5,4	5,3

Nombre de chambres à coucher dans le logement		Type de population		
		Nomade	Sédentaire	Ensemble
7		0,5	2,8	2,7
8		0,6	3,1	3
9		1	1,6	1,6
10 ou plus		0,8	6,8	6,6
Ensemble	%	100,0	100,0	100,0
	Effectif	75395	2220259	2295655
Nombre moyen de chambres		2,0	3,8	3,8

Ce tableau 5.10 montre que le nombre moyen de chambres par logement ne présente pas de différence importante entre les deux types de population (3,90 pour la population nomade et 3,50 pour la population sédentaire). De même les écarts des moyennes régionales sont faibles quel que soit le sexe.

**Tableau 5.8: Nombre moyen de chambres dans les logements des ménages par région selon le type de population et le sexe du chef de ménage.**

Région	Type de population					
	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	4,80	6,30	4,50	4,40	4,50	4,40
Koulikoro	3,50	1,90	4,80	4,30	4,80	4,30
Sikasso	5,90	3,90	4,60	4,30	4,60	4,30
Ségou	4,40	4,90	4,30	4,10	4,30	4,10
Mopti	3,20	3,90	3,00	2,90	3,00	2,90
Tombouctou	2,20	2,00	2,30	2,20	2,30	2,20
Gao	1,80	1,70	1,80	1,80	1,80	1,80
Kidal	3,00	2,90	3,00	2,80	3,00	2,80
Taoudenni	1,80	1,80	1,80	1,60	1,80	1,70
Ménaka	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Nioro	5,40	7,00	4,60	4,50	4,60	4,50
Kita	6,10	-	5,40	5,10	5,40	5,10
Dioïla	3,90	-	4,50	4,40	4,50	4,40
Nara	3,00	-	4,00	3,80	4,00	3,80
Bougouni	6,30	3,00	5,10	5,00	5,10	5,00
Koutiala	5,60	-	4,70	4,40	4,70	4,40
San	2,90	4,00	3,40	3,20	3,40	3,20
Douentza	2,20	2,20	3,40	3,70	3,40	3,70
Bandiagara	2,70	2,20	3,00	2,90	3,00	2,90
Bamako	-	-	3,20	3,20	3,20	3,20
<b>Ensemble</b>	<b>2,00</b>	<b>1,90</b>	<b>3,90</b>	<b>3,50</b>	<b>3,80</b>	<b>3,50</b>

### 5.2.2. Densité d'occupation des logements des ménages nomades

La densité d'occupation des logements est ici appréciée à travers le nombre moyen de personnes par chambre. Il ressort des données du tableau 5.9 que le nombre moyen de personnes par chambre est légèrement plus élevé chez les nomades (2,9) que les sédentaires (2,5).

Chez les nomades, les chiffres varient d'un minimum de 0,6 dans la région de Sikasso à un maximum de 5,2 à Douentza. L'on note cependant que les nombres moyens de personnes par chambres pour les deux types de population (nomade, sédentaire) sont assez proches dans les régions les plus concernées par le nomadisme (Gao, Ménaka, Tombouctou, Kidal, Taoudenni).

**Tableau 5.9: Nombre moyen de personnes par chambre selon la région et le type de population**

Région	Type de population		
	Nomade	Sédentaire	Ensemble
Kayes	1,71	2,51	2,51
Koulikoro	0,82	2,39	2,39
Sikasso	0,61	2,47	2,46
Ségou	1,83	2,33	2,33
Mopti	2,24	2,41	2,41
Tombouctou	2,79	2,89	2,88
Gao	3,30	3,41	3,38
Kidal	1,93	1,88	1,90
Taoudenni	3,23	3,16	3,19
Ménaka	3,08	3,20	3,14
Nioro	1,81	2,99	2,98
Kita	1,79	2,48	2,48
Dioïla	1,14	2,13	2,13
Nara	3,13	2,93	2,93
Bougouni	0,77	2,31	2,31
Koutiala	2,15	2,38	2,38
San	1,58	2,51	2,51
Douentza	5,21	2,47	2,48
Bandiagara	2,84	2,89	2,89
Bamako	-	2,42	2,42
<b>Ensemble</b>	2,87	2,47	2,47

### 5.2.3 Mode d'approvisionnement en eau de boisson

L'eau de boisson joue un rôle primordial sur l'état de santé d'une population. L'inaccessibilité à une source d'eau de boisson salubre favorise la propagation de maladies infectieuses et parasitaires devant lesquelles les enfants sont les plus vulnérables.

Dans le cadre du 5ème Recensement, la variable « source d'approvisionnement en eau de boisson » a permis de saisir des informations sur la nature de la provenance de l'eau consommée dans les ménages ordinaires. Plusieurs modalités ont été retenues pour cette variable à savoir : Eau minérale ; Robinet intérieur ; Robinet chez le voisin ; Robinet public/Borne fontaine ; Service camion-citerne ; Puits à pompe/Forage ; Puits protégé ; Puits non protégé ; Porteur d'eau ; Eaux de surface ; Eau de pluie.

Dans le cadre de cette analyse, les sources d'approvisionnement en eau de boisson potable sont distinguées des autres sources considérées comme des sources d'approvisionnement en eau de boisson non potable. Dans les sources d'approvisionnement en eau de boisson potable, se retrouvent les modalités suivantes : a) Eau minérale ; b) Robinet intérieur ; c) Robinet chez le voisin ; d) Robinet public/Borne

fontaine ; e) Puits à pompe/Forage ; f) Puits protégé. Le reste est classé dans la catégorie source d'approvisionnement en eau de boisson non potable.

Il ressort du tableau 5.10 est que la proportion des ménages nomades s'approvisionnant en eau de boisson dans des sources insalubres est nettement plus importante (environ 46%) que celle des ménages sédentaires (environ 21%). Ces résultats interpellent les acteurs du secteur de l'eau qui doivent renforcer les stratégies pour accroître l'accès des nomades et de la population en général aux sources d'eau de boisson salubres

**Tableau 5.10: Répartition (%) des ménages ordinaires par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef de ménage et le type de population.**

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire	Nomade	Sédentaire
Eau minérale	1,20	2,30	1,20	2,50	1,20	2,30
Robinet intérieur	6,00	19,20	6,70	23,30	6,10	19,60
Robinet chez le voisin	2,20	6,60	2,30	6,90	2,20	6,60
Robinet public/Borne fontaine	7,30	12,30	7,70	13,20	7,30	12,40
Service camion-citerne	1,80	0,40	1,50	0,60	1,80	0,50
Puits à pompe/Forage	12,40	13,70	12,10	12,20	12,40	13,50
Puits protégé	21,70	26,40	19,00	23,70	21,50	26,20
Puits non protégé	18,70	11,00	20,20	9,80	18,80	10,90
Porteur d'eau	4,30	2,60	4,00	2,50	4,30	2,60
Eaux de surface	8,60	1,00	7,70	1,10	8,50	1,00
Eau de pluie	8,30	1,70	10,90	1,50	8,40	1,70
Autre source	7,50	2,80	6,70	2,70	7,50	2,70
<b>Ensemble</b>	%	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
	Effectif	<b>69336</b>	<b>1986178</b>	<b>6060</b>	<b>234081</b>	<b>75395</b>

#### 5.2.4 Type de lieu d'aisance

Dans ce tableau 5.11, le type de lieu d'aisance se rapporte aux installations d'évacuation des excréments humains. Pour cette variable, sept principales modalités ont été retenues à savoir : Intérieur privé avec chasse d'eau ; Extérieur privé avec chasse d'eau ; Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau ; Latrine privée ; Latrine commune ; Dans la nature ; et autres types de lieux d'aisance non spécifiés. Le type de lieu d'aisance permet de mesurer l'accessibilité des ménages à un système d'assainissement adéquat. La défécation dans des endroits inappropriés est la cause première de la transmission des affections fécales-orales, lesquelles peuvent avoir des conséquences létales pour les populations. Les WC avec chasse eau représentent les types d'aisance modernes et tous les autres types d'aisance sont qualifiés de traditionnels. : près de 9 ménages sur 10 évacuent les déchets fécaux de manière inadéquate (latrines communes, dans la nature, autres), à la différence des ménages sédentaires dont la proportion qui évacue les déchets fécaux de façon inadéquate est de 55%. Les disparités selon le sexe du chef de ménages sont évidemment importantes. Près de 9 ménages sur 10 évacuent les déchets fécaux de manière inadéquate (latrines communes, dans la nature, autres), à la différence des ménages sédentaires dont la proportion qui évacue les déchets fécaux de façon inadéquate est de 55%. Les disparités selon le sexe du chef de ménages sont évidemment importantes.

**Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages ordinaires par type de lieu d'aisance selon le type de population et le sexe du chef de ménage.**

Type de population	Sexe du chef de ménage	Type de lieu d'aisance								
		Intérieur privé avec chasse d'eau	Extérieur privé avec chasse d'eau	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrine privée	Latrine commune	Dans la nature	Autre	%	Effectif
Nomade	Masculin	3,60	1,60	1,40	7,90	26,20	54,40	5,00	100,00	69336
	Féminin	3,50	1,20	1,20	8,10	23,70	56,00	6,40	100,00	6060
	Ensemble	3,60	1,60	1,40	7,90	26,00	54,50	5,10	100,00	75395
Sédentaire	Masculin	12,80	3,20	3,60	15,10	48,20	13,00	4,10	100,00	1986178
	Féminin	14,50	3,30	3,90	15,60	46,20	12,90	3,70	100,00	234081
	Ensemble	13,00	3,20	3,60	15,20	48,00	13,00	4,00	100,00	2220259
Ensemble	Masculin	12,50	3,20	3,50	14,90	47,50	14,30	4,10	100,00	2055514
	Féminin	14,20	3,30	3,90	15,40	45,70	13,80	3,70	100,00	240141
	Ensemble	12,70	3,20	3,50	15,00	47,30	14,30	4,10	100,00	2295655

### 5.2.5 Source d'énergie pour la cuisine

La question de l'accès des ménages aux sources d'énergie moderne dans le tableau 5.15 fait partie des préoccupations majeures des programmes de développement. L'intérêt des données sur l'énergie pour la cuisson se justifie aussi par le fait que l'usage de certains combustibles a des effets négatifs sur la santé de ceux qui l'utilisent. Il s'agit notamment du bois de chauffe et du charbon de bois qui contribuent par ailleurs à la dégradation de l'environnement. L'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois contribue à la destruction du couvert végétal et ce problème se pose avec acuité dans notre pays. Par ailleurs, les fumées qui s'échappent des ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie sont un facteur de pollution atmosphérique et la fumée a des effets nocifs sur la santé humaine.

Le résultat global saillant à mettre en exergue est que l'usage de l'électricité pour la cuisine est très marginal tant chez les nomades que parmi les ménages sédentaires, car moins de 5% des ménages ont recours à cette source d'énergie. Il en est de même du gaz et du pétrole. Par contre le bois de chauffe et le charbon de bois constitue la source d'énergie la plus utilisée, avec plus de 70% de ménages nomades et plus de 90% de ménages sédentaires. Il existe évidemment des variations selon le sexe du chef de ménage.

**Tableau 5.12: Répartition (%) des ménages nomades par principale source d'énergie pour la cuisine selon le type de population et le sexe du chef de ménage**

Principale source d'énergie pour la cuisine	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Sexe du chef de ménage								
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Electricité	1,40	1,50	1,40	3,90	5,10	4,10	3,90	5,00	4,00
Four solaire	0,40	0,60	0,50	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Gaz	0,60	0,80	0,60	0,70	0,80	0,70	0,70	0,80	0,70
Pétrole	1,00	0,90	1,00	0,30	0,40	0,30	0,30	0,40	0,30
Bois de chauffe	36,30	37,40	36,40	50,30	45,50	49,80	49,80	45,30	49,40
Charbon de bois	33,70	34,60	33,80	38,60	41,60	38,90	38,40	41,40	38,70

Principale source d'énergie pour la cuisine	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Sexe du chef de ménage								
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Déchets d'animaux (bouse)	18,00	15,40	17,80	1,70	2,30	1,70	2,20	2,50	2,20
Aucune préparation de repas dans le ménage	0,70	1,40	0,80	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Autre	7,70	7,40	7,70	3,60	3,50	3,60	3,70	3,60	3,70
<b>Ensemble</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
	<b>Effectif</b>	<b>69336</b>	<b>6060</b>	<b>75395</b>	<b>1986178</b>	<b>234081</b>	<b>2220259</b>	<b>2055514</b>	<b>240141</b>

## 5.2.6 Mode d'éclairage des ménages nomades

Les données du tableau 5.13 montrent que c'est la région de Kidal qui est la plus électrifiée par EDM avec 64,00% suivie des régions de Koutiala avec 14,30% de Dioïla avec 18,20%, Ségou avec 21,70%, de Sikasso avec 15,00% et Taoudenni avec 10,0% et Tombouctou avec 9,8%. Avec les panneaux solaires c'est la région de Bougouni avec 90,40% suivie des régions de Douentza avec 75,90%, de Sikasso de 74,80 et de Koulikoro 54,00%. Nara compte 80,00% de lampe traditionnelle/Torche, Ménaka 86,50%, 65,50% à Bandiagara et 60,30% à Taoudenni. Quant à l'AMADER elle couvre pour 4,20% dans la région de Kayes suivie de celles de 3,20% Taoudenni et à 1,70% à Tombouctou,

**Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages nomades par principal mode d'éclairage selon la région**

Région	Principal mode d'éclairage								Ensemble	
	Electrification EDM	Electricité rurale (AMADER ou autre)	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe moderne	Lampe traditionnelle/torche	Autre	%	Effectif (ménages)	
Kayes	4,17	4,17	0,00	43,06	24,31	13,89	10,42	100,00	<b>151</b>	
Koulikoro	4,56	0,29	12,94	53,97	7,80	8,23	12,21	100,00	<b>715</b>	
Sikasso	14,96	1,57	1,57	74,80	6,30	0,79	0,00	100,00	<b>136</b>	
Ségou	21,68	0,85	0,85	58,19	9,96	7,62	0,85	100,00	<b>125</b>	
Mopti	6,03	0,00	0,86	50,86	35,34	6,90	0,00	100,00	<b>127</b>	
Tombouctou	9,81	1,72	0,82	34,15	25,84	26,43	1,24	100,00	<b>10902</b>	
Gao	3,40	0,94	0,66	12,85	20,06	61,11	0,98	100,00	<b>26087</b>	
Kidal	63,99	0,39	0,14	3,98	3,92	25,22	2,35	100,00	<b>6024</b>	
Taoudenni	10,11	3,21	0,71	11,18	26,84	41,61	6,32	100,00	<b>7511</b>	
Ménaka	2,37	0,19	0,52	5,12	11,30	77,88	2,62	100,00	<b>23092</b>	
Nioro	7,02	0,00	0,00	33,33	31,58	24,56	3,51	100,00	<b>60</b>	
Kita	1,75	1,75	0,00	50,88	40,35	3,51	1,75	100,00	<b>60</b>	
Dioïla	18,18	0,00	0,00	63,64	18,18	0,00	0,00	100,00	<b>12</b>	
Nara	0,00	0,00	0,00	20,00	80,00	0,00	0,00	100,00	<b>5</b>	
Bougouni	0,96	0,00	0,00	90,37	2,89	4,81	0,96	100,00	<b>111</b>	
Koutiala	14,29	0,00	0,00	71,43	0,00	0,00	14,29	100,00	<b>7</b>	
San	2,60	0,00	0,00	81,82	3,90	6,49	5,19	100,00	<b>79</b>	
Douentza	3,45	0,00	1,72	75,86	13,79	5,17	0,00	100,00	<b>62</b>	
Bandiagara	0,86	0,00	0,86	29,31	62,93	5,17	0,86	100,00	<b>128</b>	
Bamako	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Région	Principal mode d'éclairage								Ensemble	
	Electrification EDM	Electricité rurale (AMADER ou autre)	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe moderne	Lampe traditionnelle/torche	Autre	%	Effectif (ménages)	
<b>Ensemble</b>	9,94	1,07	0,74	14,55	18,11	53,31	2,27	100,00	<b>75395</b>	

## 5.3 Possession des biens

Cette section essaie de capter la possession de certains types de biens par les ménages. Il s'agit des moyens d'information/communication, de déplacement et d'autres biens d'équipement des ménages.

### 5.3.1 Moyens d'information/communication

Les données du tableau 5.14 mettent en évidence que les ménages nomades disposent moins des moyens d'information/communication que les sédentaires, excepté le téléphone fixe (3,26 contre 2,94%).

Le type de moyen d'information/communication le plus possédé par les ménages nomades est la radio (57,71%), suivi du téléphone mobile (45,17%).

La radio informe à hauteur de 58,20% des hommes nomades contre 68,1% des sédentaires. La couverture télévisuelle reste à 16,60% des hommes nomades pour 52,84%. Les ménages nomades dirigés par des femmes sont à 51,75% informés par la radio contre 15,55% par la télévision.

Dans l'ensemble 77,32% des ménages ont accès à internet ; 79,99% des ménages possèdent un téléphone mobile, 2,95% un téléphone fixe, 51,89% possèdent un poste-téléviseur télévision et 67,59% possèdent un poste-radio. C'est dire que plus de la majorité des ménages sont informés et communiquent.

**Tableau 5.14: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen d'information/communication selon le sexe du chef de ménage et le type de population.**

Moyens d'information/communication	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Type de population								
	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble
Radio	58,20	68,11	67,81	51,75	66,05	65,74	57,71	67,89	67,59
Télévision	16,60	52,84	51,72	15,55	54,21	53,37	16,52	52,98	51,89
Téléphone fixe	3,34	2,92	2,93	2,30	3,15	3,13	3,26	2,94	2,95
Téléphone mobile	45,58	81,11	80,02	40,23	80,60	79,72	45,17	81,06	79,99
Internet	23,57	79,24	77,51	23,08	76,81	75,63	23,53	78,98	77,32

### 5.3.2 Moyens de déplacement

Les données du tableau 5.15 montrent que les ménages nomades possèdent moins la voiture, la moto/tricycle à moteur le vélo et la charrette que les sédentaires. Par contre, ils possèdent plus que les sédentaires certains moyens de déplacement tels que la pirogue/pinasse (10,96 contre 2,53%), le chameau (24,33 contre 2,88%), le cheval (13,88 contre 6,28%) et l'âne (39,97 contre 31,50%). La même tendance est observée selon le sexe du chef de ménage.

Globalement, 8,59% de ménages possèdent au moins une voiture ; 57,21% une moto/tricycle ; 31,75% un âne et 30,18% une charrette.

**Tableau 5.15: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un moyen de déplacement selon le sexe du chef de ménage et le type de population.**

Moyens de déplacement	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Type de population								
	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble
voiture	6,58	8,53	8,48	6,20	9,64	9,56	6,55	8,65	8,59
Moto/Tricycle à moteur	25,34	58,30	57,29	24,08	57,21	56,49	25,24	58,19	57,21
vélo	5,36	38,05	37,05	4,96	33,40	32,78	5,33	37,56	36,61
Pirogue/Pinasse	11,06	2,50	2,76	9,75	2,79	2,94	10,96	2,53	2,78
chameau	24,35	2,88	3,54	24,11	2,91	3,37	24,33	2,88	3,52
cheval	14,01	6,26	6,50	12,31	6,23	6,36	13,88	6,26	6,49
Ane	40,16	32,02	32,27	37,63	27,07	27,30	39,97	31,50	31,75
charrette	18,67	31,04	30,67	17,92	26,21	26,03	18,61	30,54	30,18

### 5.3.3 Autres biens d'équipement possédés par les ménages

Au regard des données du tableau 5.16, les proportions de ménages ordinaires possédant au moins un bien d'équipement sont globalement plus élevées chez les sédentaires. L'on note toutefois que les nomades semblent davantage posséder certains biens que les sédentaires tels que le forage (2,24 contre 1,56%), la motopompe (2,96 contre 1,57%).

Globalement, les proportions de ménages nomades possédant au moins un bien sont assez proches selon le sexe du chef de ménage.

**Tableau 5.16: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un bien d'équipement selon le sexe du chef de ménage et le type de population**

Biens d'équipement	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Type de population								
	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble
climatiseur	2,25	5,25	5,15	2,28	6,33	6,24	2,25	5,36	5,27
ventilateur	8,34	35,07	34,25	8,91	39,43	38,77	8,39	35,53	34,72
Chauffe-eau	1,24	2,21	2,18	1,08	2,60	2,56	1,23	2,25	2,22
Fer à repasser	3,91	7,46	7,35	3,22	7,86	7,76	3,85	7,50	7,39
Fusil de chasse	3,03	8,96	8,78	2,76	7,06	6,96	3,01	8,76	8,59
Groupe électrogène	1,53	1,44	1,44	1,14	1,60	1,59	1,50	1,46	1,46
Panneau solaire	14,24	42,28	41,43	12,88	34,54	34,07	14,13	41,47	40,66
Smartphone/Tablette	4,49	18,18	17,77	4,09	18,63	18,31	4,46	18,23	17,82
Cuisinière à gaz	1,82	6,53	6,39	1,73	7,72	7,59	1,81	6,66	6,52

Biens d'équipement	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Type de population								
	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble
Réfrigérateur/congélateur	3,75	12,16	11,91	3,70	14,54	14,31	3,75	12,41	12,16
Ordinateur	2,07	6,96	6,81	2,00	8,22	8,09	2,06	7,09	6,94
Charrue	4,27	24,89	24,26	3,23	19,83	19,47	4,19	24,36	23,76
Tracteur	1,05	0,93	0,93	0,64	0,83	0,83	1,02	0,92	0,92
Motoculteur	0,81	0,81	0,81	0,45	0,75	0,74	0,79	0,80	0,80
Forage	2,24	1,56	1,58	2,21	1,63	1,64	2,24	1,56	1,58
Motopompe	2,99	1,57	1,61	2,64	1,57	1,59	2,96	1,57	1,61
Machine à laver	0,67	0,26	0,27	0,33	0,30	0,30	0,64	0,27	0,28
Four à micro-onde	1,29	1,11	1,11	0,97	1,32	1,31	1,27	1,13	1,13

## 5.4 Vue d'ensemble

Les nomades ont été recensés dans 75 395 ménages. C'est ainsi que la taille moyenne des ménages vaut 5,7 personnes chez les nomades et 9,40 personnes chez les sédentaires. Le TNCM est plus élevé aussi bien chez les sédentaires que chez les nomades. Le plus élevé se trouve dans la région de Koulikoro avec 61,30% suivie de la région Sikasso avec 56,20%. Le pourcentage de femmes chefs de ménage est plus élevé chez les nomades (3,1%) que les sédentaires (2,2%).

Dans l'ensemble, 51,00% de la population nomade dorment dans une chambre contre 0,80% qui dorment dans un logement de 10 chambres. L'analyse de la densité d'occupation montre que le nombre moyen de personnes par chambre est légèrement plus élevé chez les nomades (2,9) que les sédentaires (2,5).

Sur le plan de l'assainissement, près de 9 ménages sur 10 évacuent les déchets fécaux de manière inadéquate (latrines communes, dans la nature, autres), à la différence des ménages sédentaires dont la proportion qui évacue les déchets fécaux de façon inadéquate est de 55%.

L'usage de l'électricité pour la cuisine est très marginal tant chez les nomades que parmi les ménages sédentaires, car moins de 5% des ménages ont recours à cette source d'énergie. Dans l'ensemble, le panneau solaire est le principal mode d'éclairage des ménages nomades (71,4%).

En ce qui concerne les biens possédés par les ménages, les nomades ont moins accès aux moyens d'information/communication de biens d'équipement que les sédentaires. Par contre, ils disposent davantage de chameaux, de chevaux et d'âges que les sédentaires. Ceci est lié à leur mode de vie.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, la population nomade est une catégorie spécifique qui vit en déplacement constant avec leur bétail à la recherche de points d'eau et de pâturages. Par conséquent, ce mode de vie n'est pas compatible avec les stratégies sectorielles actuelles, ce qui compromet le bien-être de ces populations.

Les résultats du RGPH5 indiquent que la population nomade est estimée à 434398 dont 236371 de sexe masculin. Les femmes nomades représentent 45,6%. Cette population est extrêmement jeune ; les moins de 15 ans représentent 44,8%. L'âge moyen est de 21,9 ans.

Cette population est essentiellement localisée dans les régions du nord (Gao, Ménaka, Taoudenni, Tombouctou et Kidal). De 1998 à 2022, le poids démographique de la population nomade a doublé, passant de 1,00% à 2,00%.

La population nomade suit une augmentation soutenue dans le temps. En effet, cette population est passée de 93 296 habitants en 1998 à 133 084 en 2009 et à 434 398 habitants en 2022.

Bien qu'en effectifs faibles dans certaines régions, la population nomade compte également les cibles des programmes de développement socioéconomique et socio sanitaire. Les données montrent que les enfants nomades âgés de 0 à 17 ans sont particulièrement nombreux dans les régions de Gao (33,44%), Ménaka (26,46%) et Tombouctou (14,51%). Les femmes nomades sont également présentes en grand nombre dans ces régions, avec 34,00% à Gao, 27,24% à Ménaka et 15,01% à Tombouctou. En revanche, chez les sédentaires, 17,19% des enfants se trouvent à Bamako contre seulement 0,35% à Kidal.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques indique le taux de handicap est moins élevé chez les nomades que le sédentaires (0,56% contre 0,77%). Les caractéristiques physiques particulières visées par le RGPH-5 (albinos, bossu, nain) sont rares au sein de la population nomade (de l'ordre de 0,3%).

Les données montrent que la proportion des célibataires de sexe masculin est nettement inférieure chez les nomades (35,50%) à celle des sédentaires (43,60%). Par contre, pour le sexe féminin, les proportions de célibataires sont quasi-identiques chez les nomades et chez les sédentaires (moins de 28%).

Les femmes nomades font en moyenne moins d'enfant que les sédentaires avec un ISF de 4,0 contre 6,1. La fécondité des adolescentes semble être plus forte chez les nomades.

Pour ce qui est de la survie des parents, les enfants nomades sont davantage dans le ménage que leurs parents comparativement aux sédentaires. Les proportions de personnes ayant leur père ou leur mère en vie dans le ménage sont plus élevées chez les nomades.

Un des résultats saillants est que la proportion des ménages nomades s'approvisionnant en eau de boisson dans des sources insalubres est nettement plus importante (environ 46%) que celle des ménages sédentaires (environ 21%).

La population nomade est constituée majoritairement de l'ethnie Tamasheq /Touareg (69,00%) et les deux langues principalement parlées par cette population sont le tamasheq (71,20%) et l'arabe (14,20%).

Les taux de possession d'acte de naissance et de déclaration des naissances sont de 52% et 69,6% respectivement, ceux des sédentaires sont de 84% et 90,30% respectivement, soit une différence de 32 points pour la possession d'acte et 20,60 points pour la déclaration de naissance.

Près de 95% de la population nomade n'ont aucun niveau d'instruction. Dans l'ensemble, la population nomade semble avoir un meilleur statut par rapport à l'activité que celle sédentaire quel que soit le sexe. Les proportions de chômeurs sont respectivement de 1,70% et 2,10%.

Sur le plan sanitaire, l'utilisation de certains combustibles pour la cuisson, comme le bois de chauffe et le charbon de bois, a des effets négatifs sur la santé et contribue à la dégradation de l'environnement. Ces combustibles sont responsables de la destruction du couvert végétal et de la pollution atmosphérique, avec des fumées nocives pour la santé humaine. Le bois de chauffe reste la principale source d'énergie dans les cuisines, utilisé par 33,70% des hommes et 34,60% des femmes nomades.

En ce qui concerne les biens possédés par les ménages, les nomades ont moins accès aux moyens d'information/communication de biens d'équipement que les sédentaires. Par contre, ils disposent davantage de pirogues, chameaux, de chevaux et d'âges que les sédentaires. Ceci est lié à leur mode de vie.

Aux termes de cette analyse, les recommandations suivantes sont formulées :

#### **Au Ministère de l'Education :**

Étant donné que la quasi-totalité (97,70%) de la population nomade n'a jamais fréquenté d'établissement scolaire, il est essentiel de renforcer les infrastructures éducatives mobiles adaptées aux enfants nomades.

#### **Au Ministère de l'Energie et de l'eau :**

En raison du faible accès à l'eau potable, avec environ 46% des ménages nomades s'approvisionnant en eau de sources insalubres, il est crucial de mettre à leur disposition des points d'eau potable intégrés dans leurs différents sites répertoriés.

#### **Au Ministère en charge de l'élevage :**

Compte tenu des difficultés d'accès aux sources d'approvisionnement en eau (seulement 12,40% des nomades ont accès à l'eau de forage), il est essentiel de promouvoir les aménagements hydro-sylvicoles pour soutenir l'élevage destiné aux nomades.

#### **Au Ministère en charge des questions de population :**

Réaliser des études approfondies sur les conditions de vie des nomades en vue d'éclairer la prise de décision en faveur de cette catégorie spécifique de la population.

## BIBLIOGRAPHIE

ABBO AHMAT ABDERAHIM, Août 2012, *Situation des Nomades*, INSEED Sous l'encadrement de M. NINGAM NGAKOUTOU Démographe, l'UNFPA,

DIALLO Issa, « Les Pasteurs Nomades au Burkina Faso ».

GAREYANE Mohamed, *La Sédentarisation des Nomades dans la Région De Gao. Révélateur et Déterminant D'une Crise Multidimensionnelle au nord du Mali*, Thèse de géographie Mention Géographie et aménagement sous la direction de Michel MIETTON et Ibrahima SONGORE.

INSEED, Tchad, Juillet 2014, Analyse thématique des résultats définitifs du Deuxième Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH2), *Etat et Structures de la Population*.

INSEED, Tchad, Juillet 2014, Analyse thématique des résultats définitifs du Deuxième Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH2), *Résultats Globaux Définitifs*.

IWGIA, « Fiche Technique de pays sur les questions relatives aux peuples autochtones », République du Niger, Fiche soumise Février 2013.

J. ZINSSTAG, I. YOSKO, « Pastoralisme Nomade et Santé au Tchad », *Med Trop* 2004; 64 : 449-451.

M. WIESE, I. YOSKO, M. DONNAT, « La Cartographie Participative en Milieu Nomade : Un Outil d'aide à La Décision en Santé Publique - Étude De Cas Chez Les Dazagada Du BAHR » EL-GHAZAL (TCHAD) *Med Trop* 2004 ; 64 : 452-463.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MATP-Mali), Rapport Diagnostic du Schéma National d'Aménagement du Territoire (RD-SNAT).

NGATCHOU Richard Dackam, 2004, « Recensement Général de la Population et de l'Habitat en Afrique (RGPH), des produits pour répondre aux besoins des programmes de développement », UNFPA, Dakar, 182 pages.

OUEDRAOGO SERGE, Research Officer UNHCR Niger, Décembre 2013, « L'application des Standards Sphere par Le HCR Face au mode de vie nomade dans la zone d'accueil de Intikane au Niger ».

République du Mali, 1998, 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH3), *Conditions de Vie des Ménages et Pauvreté*, DNSI, Bamako, 79 pages.

République du Mali, 2009, 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH4), *Activités Economiques de la Population*, INSTAT, Bamako, 77 pages.

République du Mali, 2009, 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH4), *Etat et Structure de la Population*, INSTAT, Bamako, 119 pages.

SANGARE M. Moussa Brema, *Accès aux soins de santé des communautés en milieu nomade : cas des communes de Ber et de Gossi à Tombouctou au Mali*, Thèse présentée et soutenue publiquement.

## ANNEXES

**Tableau A.2.1 : Répartition de la population des nouveau-nés et d'âge vaccinal (0 à 4 ans) des ménages ordinaires par année d'âge selon le type de population et le sexe.**

Age	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total
0 an	5154	3907	9061	354879	338525	693403	360032	342432	702464
1 an	6014	4469	10483	359112	337865	696977	365126	342334	707460
2 ans	9996	7238	17234	402192	376650	778842	412189	383887	796076
3 ans	8463	6260	14723	420132	397972	818105	428595	404232	832827
4 ans	10738	8303	19040	403772	383125	786897	414510	391428	805938
<b>Total</b>	<b>40364</b>	<b>30177</b>	<b>70541</b>	<b>1940087</b>	<b>1834137</b>	<b>3774224</b>	<b>1980451</b>	<b>1864314</b>	<b>3844765</b>

**Tableau A.3.1 : Répartition de la population nomade ayant au moins une des caractéristiques physiques (albinos, bossu, nain) par région selon le sexe**

Région	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	4	1	5
Koulikoro	1	3	4
Sikasso	6	1	7
Ségou	4	3	7
Mopti	0	0	0
Tombouctou	68	57	125
Gao	164	140	304
Kidal	147	135	282
Taoudenni	93	49	142
Ménaka	148	143	291
Nioro	0	3	3
Kita	0	1	1
Dioïla	0	0	0
Nara	2	3	5
Bougouni	1	0	1
Koutiala	1	0	1
San	0	0	0
Douentza	12	19	31
Bandiagara	1	1	2
Bamako	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>621</b>	<b>529</b>	<b>1150</b>

Tableau A.4.1 : Répartition (%) de la population nomade par ethnie selon la région.

Région	Ethnie																							
	Bamanan/Bambara	Malinke/Malinké	Peulh	Songhay/Sonrh ai/Zarma	Soninké/Sarak olé	Khassonke	Senoufo	Dogon	Souraka/Maure	Tamashaq/Tou areg	Bo/Bwa/Bobo	Dafing	Mamala/Minian ka	Haoussa	Samogo	Bozo	Arabe	Mossi	Kakolo	Somono	Autre ethnie du Mali	Autre ethnie non malienne	Ensemble	
Kayes	11,0	15,2	60,9	0,2	2,1	0,3	0,5	0,4	7,5	0,00	0,12	0,00	1,29	0,00	0,00	0,51	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Koulikoro	27,3	9,9	37,0	1,7	1,8	0,1	0,5	11,0	2,5	0,24	1,60	0,43	1,38	0,00	0,30	2,62	0,00	0,16	0,00	0,73	0,65	0,16	0,00	100,0
Sikasso	29,3	1,8	26,3	0,7	0,7	0,3	26,2	2,0	0,3	0,33	1,00	0,33	5,44	0,00	0,89	1,55	0,00	0,89	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	100,0
Ségou	38,9	1,4	27,9	2,2	6,7	0,0	0,4	6,2	1,7	2,58	0,14	0,00	1,12	0,47	0,50	6,93	0,05	1,12	0,09	0,00	1,34	0,27	0,00	100,0
Mopti	14,9	0,1	22,3	9,8	0,7	0,0	0,1	3,9	0,0	4,70	4,11	0,00	1,29	0,12	0,12	32,90	0,00	1,18	0,00	0,94	2,82	0,00	0,00	100,0
Tombouctou	0,9	0,0	2,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,2	6,6	76,35	0,03	0,00	0,00	0,44	0,03	0,18	9,96	0,01	0,30	0,00	0,04	0,00	0,00	100,0
Gao	1,7	0,0	1,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	79,71	0,04	0,00	0,01	0,00	0,00	0,05	15,74	0,01	0,19	0,00	0,05	0,00	0,00	100,0
Kidal	3,9	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9	87,57	0,05	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	2,93	0,00	0,03	0,00	0,28	0,01	0,00	100,0
Taoudenni	2,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1	0,0	32,8	10,46	0,03	0,01	0,00	0,03	0,02	0,03	53,70	0,07	0,36	0,00	0,01	0,00	0,00	100,0
Ménaka	2,3	0,0	0,1	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	79,90	0,11	0,00	0,01	0,03	0,00	0,01	2,16	0,00	0,04	1,07	12,05	0,01	0,00	100,0
Nioro	3,6	0,2	70,5	1,0	8,4	0,3	0,0	0,0	13,8	1,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,16	0,00	0,05	0,05	0,00	100,0
Kita	35,5	1,6	56,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,5	0,00	0,00	0,00	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	100,0
Dioïla	54,6	0,0	39,5	2,5	0,8	0,0	0,8	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,84	0,00	0,00	0,00	100,0
Nara	3,0	5,6	73,7	0,0	12,6	0,0	0,0	0,0	5,1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Bougouni	38,3	22,1	18,1	0,0	0,4	0,0	1,3	1,3	0,0	0,00	1,55	0,00	1,96	0,00	0,83	12,60	0,00	0,52	0,00	0,62	0,41	0,00	0,00	100,0
Koutiala	74,3	5,1	5,9	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,00	1,96	0,00	9,81	0,00	0,74	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	100,0
San	1,6	0,0	39,7	0,1	0,1	0,0	0,2	1,1	0,0	0,00	1,94	0,68	50,34	0,00	0,00	1,25	0,00	0,00	0,00	0,34	2,51	0,00	0,00	100,0
Douentza	1,9	0,0	71,0	25,1	0,0	0,0	0,6	1,4	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Bandiagara	3,3	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	85,4	0,0	1,49	0,11	0,00	0,00	0,00	1,72	0,34	0,00	5,16	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00	100,0
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
Ensemble	2,7	0,3	2,6	1,5	0,1	0,0	0,1	0,4	5,1	69,00	0,10	0,01	0,17	0,09	0,02	0,23	13,65	0,04	0,17	0,31	3,44	0,01	0,00	100,0

Tableau A.4.2 : Proportion (en %) de la population nomade de 3 ans ou plus par langue parlée selon la région

Langue parlée	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioïla	Nara	Bougouni	Koutiala	San	Doventza	Bandiagara	Bamako	Ensemble
Aucune	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bambara/ Bamanankan	36,9	71,5	91,9	89,0	76,8	4,2	3,5	3,0	4,8	5,3	23,4	71,9	88,8	43,2	80,9	95,1	55,8	17,5	51,9	0,0	6,3
Malinké/ Maninkakan	16,6	17,3	23,1	4,3	0,6	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	2,9	13,0	9,2	1,4	16,7	70,0	1,2	0,7	0,3	0,0	0,6
Peuhl/ Fulfulde	58,3	34,4	34,0	22,3	33,1	12,3	1,1	0,1	0,7	0,5	69,1	47,0	24,5	78,8	16,3	6,4	19,0	86,7	40,1	0,0	4,0
Sonrhail/ Songhoy/ Zarma	0,8	2,3	8,5	2,6	8,7	22,4	7,7	1,1	15,9	10,6	0,7	0,0	7,1	0,0	2,1	0,0	0,1	69,0	0,1	0,0	11,0
Sarakole/ Sooninke	12,4	1,5	3,5	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	9,2	2,3	3,1	11,6	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2
Khassonké/ Xhassonkakan	4,0	0,1	1,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Sénoufo/ Syenara	0,4	0,2	19,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,8	0,0	0,1	0,7	0,8	0,0	0,1
Dogon/ Dógósó	0,4	8,5	2,5	2,8	1,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0	1,2	90,6	0,0	0,4
Maure/ Hasaniya	7,5	1,4	0,4	0,1	0,6	10,2	1,4	4,2	52,8	1,5	14,9	5,4	0,0	3,4	0,1	0,0	0,0	1,2	0,1	0,0	8,5
Tamasheq	0,1	0,3	0,3	2,7	6,2	79,8	80,1	49,4	36,8	83,8	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,3	1,4	0,0	71,2
Bobo/Bomu	0,1	1,6	0,9	0,0	3,7	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	1,0	0,0	1,1	1,7	2,7	0,0	0,0	0,0	0,1
Kunabere	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Dafing	0,0	0,2	0,8	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,3	0,0	0,0
Minianka/Mama ra	1,0	1,0	5,0	0,2	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	1,0	0,0	1,6	5,8	47,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Haoussa	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Mossi/Moré	0,9	1,0	5,6	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	4,1	0,0	0,9	0,0	0,0	6,3	0,0	0,0	0,1

Langue parlée	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Taoudenni	Ménaka	Nioro	Kita	Dioïla	Nara	Bougouni	Koutiala	San	Doentza	Bandiagara	Bamako	Ensemble	
Samogo/Dungo oma	0,0	0,8	1,6	0,0	0,1	0,8	0,3	0,0	1,8	0,6	0,0	0,0	1,0	0,0	0,8	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Bozo/Tyako	0,1	1,9	1,3	5,2	2,6	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	13,8	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
Arabe	0,6	0,3	0,9	0,1	1,0	12,9	15,8	4,1	43,1	6,5	0,1	0,3	1,0	0,0	0,4	1,5	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	14,2
Autre langue du Mali	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	1,0	0,1	11,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2
Autre langue africaine	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,2	0,4	0,4	1,8	0,1	0,0	1,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6
Français	2,2	4,4	16,6	1,2	3,1	0,3	1,1	0,2	0,6	0,7	0,1	0,5	8,2	0,0	4,6	2,0	1,3	1,7	3,0	0,0	0,0	0,8
Anglais	0,1	0,6	0,5	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Allemand	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Russe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chinois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Espagnol	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre langue non africaine	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1

## PERSONNEL DU RGPH5, 2022

### Coordination Nationale, BCR

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	BCR	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du Développement d'Applications CSPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du Développement d'Applications CSPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
36	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
37	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
38	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
39	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
40	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE	TITRE
41	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
42	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
43	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
44	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
45	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC
46	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Consultant International à l'EPC
47	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Consultant international en analyse des données
48	Hamidou	KONE	IFORD	Consultant international en analyse des données
49	Emmanuel	NGWE	IFORD	Consultant international en analyse des données
50	Ibrahim Bocar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie censitaire

### Personnes ressources/ lecteurs

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo KOLY	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

### Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssef	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

### Coordination régionale (DRPSIAP, Académies Gouvernorats)

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Mme DEMBELE Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahmadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUMENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOVERNORAT KIDAL
43	Tenimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	HAIDARA	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOVERNORAT- DOUENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOVERNEUR	GOVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOVERNORAT BAMAKO

### Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sekou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul aziz n'daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aichata	BOUARE	BAMAKO

### Chefs des services locaux, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLONDIÉBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdrmane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

### Equipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahmadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie







# **INSTAT**

## **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

---

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000

 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73

 [direction@instat.gouv.ml](mailto:direction@instat.gouv.ml) / [instatmali2014@yahoo.fr](mailto:instatmali2014@yahoo.fr)

Site Web : [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)